

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

**Message sur l'encouragement de la culture
pour les années 2016 à 2020
(Message culture)**

Rapport sur les résultats de la consultation

Sommaire

1	Point de départ	4
2	A propos de la procédure de consultation et de l'exploitation des données recueillies	4
2.1	La procédure de consultation.....	4
2.2	Exploitation des données.....	4
2.3	Thèmes et méthode d'évaluation.....	4
3	Résumé des résultats	5
4	Aperçu des principaux thèmes	6
4.1	Sujet prioritaire 1 : Tendances globales (mégatrends), défis et axes d'action	6
4.2	Sujet 2 : Structure	7
4.3	Sujet prioritaire 3 : Politique culturelle nationale	8
4.4	Sujet prioritaire 4 : Nouveautés.....	9
	a) Création culturelle	9
	b) Promotion de la littérature.....	9
	c) « Promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse ».....	10
	d) « Galerie virtuelle nationale »	11
	e) Agrandissement du musée national de Zurich	12
	f) Culture contemporaine du bâti.....	12
	g) Institutions du patrimoine audiovisuel.....	14
	h) Participation culturelle.....	15
	i) Formation musicale.....	16
	j) Promotion de la lecture	18
	k) Promotion des langues	19
	l) Echanges culturels en Suisse.....	20
	m) Gens du voyage et minorité yéniche	21
	n) Présence internationale	22
	o) Culture et économie.....	23
4.5	Sujet prioritaire 4 : Autres domaines.....	24
	a) Swiss Art Map.....	24
	b) Photographie.....	24
	c) Danse / Théâtre / Arts du spectacle	24
	d) Musique	25
	e) Cinéma.....	25
	f) Politique des prix.....	27
	g) Organisations d'acteurs culturels.....	27
	h) Musées et collections de tiers.....	27
	i) Recherche de provenance / Transfert des biens culturels	28
	j) Bibliothèques	29
	k) Patrimoine culturel et monuments historiques.....	29
	l) Culture populaire et culture amateur	29
	m) Promotion des langues	30
	n) Ecoles suisses à l'étranger	30
	o) Programmes culturels de l'UE	30

p)	Thèmes transversaux	30
q)	Droit d'auteur	31
r)	Statistiques culturelles	31
s)	Journalisme culturel	31
t)	Contribution à la ville de Berne	31
4.6	Sujet prioritaire 6 : Finances	32
5	Annexe	34
5.1	Liste des participants à la consultation et abréviations.....	34
5.2	Liste des abréviations	38
5.3	Tableau statistique des réponses	42

1 Point de départ

En vertu de l'art. 27 de la loi sur l'encouragement de la culture (LEC), le Conseil fédéral soumet tous les quatre ans à l'Assemblée fédérale un message relatif au financement de l'encouragement fédéral de la culture dans lequel il définit ses priorités de politique culturelle pour la période.

2 A propos de la procédure de consultation et de l'exploitation des données recueillies

2.1 La procédure de consultation

Le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation concernant le projet de message sur l'encouragement de la culture pour la période 2016 à 2019 (message culture) le 28 mai 2014. Les destinataires avaient jusqu'au 19 septembre 2014 pour prendre position.

Outre les 26 gouvernements cantonaux, douze partis politiques, quatre associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne, huit associations économiques et 145 organisations essentiellement actives dans les domaines de la culture et de la formation ont été consultés. Au total, 195 destinataires ont été invités à prendre position.

En comptant les prises de positions spontanées, 339 réponses ont été déposées dans les délais (cachet postal ou mail du 19 septembre 2014). Voici le décompte : 26 cantons (ainsi que la CDIP et la CDAC), huit partis politiques, deux associations économiques, deux organisations faitières des communes, villes et régions de montagne, 301 organisations actives dans la culture et la formation. Pour plus de détails, cf. l'index des participants à la consultation (ch. 5.1) et l'aperçu statistique en annexe (ch. 5.3).

2.2 Exploitation des données

Au vu de l'éventail et de la diversité des réponses, seuls les points les plus importants seront abordés. Sous peine d'ôter au rapport toute lisibilité, il n'est également pas possible de donner dans les détails les motifs et les arguments de chacun. Le principe qui nous a guidés a été de restituer en une forme de résumé, mais sans les fausser, les points essentiels des prises de position.

Le présent rapport donne un aperçu des prises de position qui nous sont parvenues. Le résumé sommaire des résultats de l'audition sur le message (ch. 3) est suivi d'un exposé des réactions sur six thèmes (ch. 4). La liste des participants à la consultation, une liste d'abréviations et un résumé statistique (ch. 5) se trouvent en annexe. Pour d'autres détails, nous vous renvoyons aux réponses à la consultation qui peuvent être consultées sur le site de l'OFC.

2.3 Thèmes et méthode d'évaluation

Le rapport d'audition a synthétisé en six thèmes le contenu des prises de positions :

1. Tendances globales ou mégatrends, défis et axes d'action
2. Structure
3. Politique culturelle nationale
4. Nouveautés
5. Autres thèmes
6. Finances

L'évaluation des prises de position s'est faite d'après les principes suivants :

Les prises de position concernant les thèmes 1 à 5 ont été rangées dans l'une des trois catégories d'évaluation suivantes :

- a. Approbation de principe
- b. Fortes réserves
- c. Rejet

Pour le thème 6 (Finances), les évaluations sont rangées comme suit : Approbation/Davantage de ressources/Coupes.

Tous les participants à la consultation ne se sont pas prononcés sur tous les thèmes. Lorsque les participants ne se sont pas explicitement exprimés, leur avis n'a pas été classé et il n'a notamment pas été considéré comme une approbation. Lorsqu'en même temps qu'ils donnent leur propre avis, les participants renvoient à une ou plusieurs autres prises de position, l'évaluation prend en compte l'avis et non l'ensemble des points référencés. Différents participants renvoient globalement à d'autres prises de position (p.ex. EJV, GARP, ProCinéma, SFP, UTS). Dans ces cas-là, nous avons procédé comme pour les renvois ponctuels. Cela signifie que certains participants n'apparaissent pas dans le rapport de consultation. Ces renvois globaux sont toutefois pris en considération dans la pondération des résultats. 117 écoles de musiques et sociétés de musique ont envoyé une prise de position commune, désignée sous l'abréviation «Mus».

Toutes les prises de position concernant les aspects financiers sont traitées dans le chapitre «Finances» (thème 6). Autrement dit, pour ce qui est des avis touchant aux différentes nouveautés (thème 4) seuls sont ici considérés les aspects touchant au contenu.

Le résumé des résultats (tableaux) tient compte de toutes les prises de position sans ordre de priorité. L'évaluation détaillée des thèmes a porté principalement sur les prises de positions que l'OFC considère comme étant les plus importantes.

3 Résumé des résultats

Le projet soumis en consultation rencontre dans une très large mesure un écho positif : la quasi-totalité des participants jugent convaincants les cinq mégatrends considérés comme revêtant une importance stratégique pour l'aménagement de la future politique culturelle de la Confédération. Il y a également une large identité de vues en ce qui concerne les défis induits par ces mégatrends et les trois axes d'action stratégiques de la future politique culturelle de la Confédération emportent une large adhésion. Enfin, le message culture est jugé bien structuré.

La «politique culturelle nationale» annoncée est diversement appréciée : un nombre important de participants saluent sans réserve le développement d'une «politique culturelle nationale» et jugent indispensable le renforcement de la coopération et de la coordination entre les différents niveaux étatiques. De nombreux cantons et la CDIP saluent le principe d'une coopération renforcée entre les différents échelons étatiques. Ils estiment cependant que la notion de «politique culturelle nationale» est discutable du point de vue du fédéralisme et ils exigent que les mécanismes de la «politique culturelle nationale» soient davantage explicités dans le message. De nombreux cantons et la CDIP exigent par ailleurs que la répartition des compétences dans le domaine culturel telle qu'elle est prévue par la Constitution soit respectée.

Nombre de nouveautés annoncées dans le projet mis en consultation remportent une large adhésion. Les nouveautés annoncées dans les domaines suivants reçoivent une approbation entière, ou presque entière : création artistique, promotion de la littérature, « Promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse », extension du Musée national suisse à Zurich, culture contemporaine du bâti, institutions du patrimoine audiovisuel, participation culturelle, promotion de la lecture, promotion des langues, échanges culturels en Suisse, présence internationale et culture et économie. Des critiques sont exprimées et des corrections partiellement exigées en ce qui concerne les nouveautés suivantes : «galerie nationale virtuelle» et formation musicale.

Les réflexions et les observations des participants ont porté non seulement sur les nouveautés prévues mais également sur d'autres aspects du projet mis en consultation. Les remarques correspondantes figurent au point 4.5 sous «Autres thèmes». S'agissant de ces thèmes, le projet mis en consultation est également positivement apprécié sur de nombreux points. Les mesures suivantes ont soulevé des critiques : Swiss Art Map, la politique des prix et les musées et collections de tiers.

Pour ce qui est de l'enveloppe financière prévue pour la mise en œuvre de la politique culturelle dans les années 2016 à 2019, la plupart des participants se réjouissent de l'évolution positive par rapport à l'actuelle période de financement. De très nombreux participants (24 cantons, le PS, Verts, ASV et de nombreuses associations culturelles) exigent toutefois des moyens supplémentaires dans certains domaines. A l'inverse, quelques rares participants exigent une réduction des moyens prévus dans le message: le CP et le PLR aimeraient maintenir les moyens financiers au niveau de ce qui a été alloué pour la période de 2012 à 2015. Economiesuisse estime qu'un accroissement moyen de 2,6% par rapport à l'actuelle période de financement serait plus approprié que les 3,4% proposés. L'usam juge trop élevée une hausse de plus de 3% par rapport à l'actuelle période de financement. L'UDC plaide pour un montant global inférieur à celui accordé pour l'actuelle période budgétaire et estime que le financement de projets culturels devrait davantage se faire par le biais de la défiscalisation des dons.

4 Aperçu des principaux thèmes

4.1 Sujet prioritaire 1 : Tendances globales (mégatrends), défis et axes d'action

Brève indication sur le contenu du sujet : le projet mis en consultation du message culture identifie cinq tendances globales ou mégatrends d'une importance stratégique dans la formulation future de la politique culturelle de la Confédération (mondialisation, numérisation, changement démographique, individualisation et urbanisation). Les mégatrends constituent autant de défis auxquels le Conseil fédéral entend répondre sur trois axes d'action stratégiques (participation culturelle, cohésion sociale, création et innovation).

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, AI, AR, BE, BL, BS, GE, GR, JU, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, VD, VS, ZG, ZH		
Partis politiques	PDC, PS, PVL, Verts		UDC
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	ACS, UVS		
Milieus et organisations intéressés	AGVK, AP, ARF, asem, asm, ASOP, ASSH, ats, Baobab, BIS, CBN, CCMH, CDIP, CFA, CFC, ch, CinéF, CinéS, csd, CSM, Cultura, DS, ETH, FARS, fds, FEPS, FH, formforum, FSFA, FSL, , FSSTA, HSLU, ICOM, IIT, ISEA, ISJM, jm, KSK, MCS, Memoriav, MS, museums, NIKE, PMS, reso, SCR, SDA, SFD, SHAS, SSR, Suisseculture, SwissF, UTS		CICP

La très grande majorité des participants se prononcent de façon expressément positive sur l'analyse qui est faite des mégatrends, des défis et des axes d'action. Ils jugent cette analyse convaincante et propre à permettre un développement qualitatif par rapport au premier message culture :

ACS, AG, AGVK, AI, AP, AR, asem, ASM, ASOP, ASSH, ats, Baobab, BE, BIS, BL, BS, CBN, CCMH, CDIP, CFA, CFC, ch, CinéF, CinéS, csd, CSM, Cultura, DS, ETH, FARS, fds, FEPS, FH, formforum, FSFA, FSL, FSSTA, GE, GR, HSLU, ICOM, IIT, ISEA, ISJM, jm, JU, KSK, LU, MCS, Memoriav, MS, museums, NIKE, NW, PDC, PS, PVL, reso, SCR, SDA, SFD, SG, SH, SHAS, SO, SSR, Suisseculture, SwissF, SZ, TG, UTS, UVS, VD, Verts, VS, ZG, ZH

Seuls quelques participants sont foncièrement critiques sur les mégatrends, les défis et les axes d'action tels qu'ils sont présentés. Ainsi, l'UDC fait valoir que ces mégatrends sont de simples «slogans». La CICP juge l'argumentation sur les mégatrends improductive et déplore un manque de clarté dans la formulation des axes d'action induits par ces mégatrends.

Les remarques suivantes ont été formulées sur les points suivants :

- Différents participants déplorent le fait qu'il ne soit pas fait mention des conséquences massives de l'urbanisme sur le patrimoine archéologique :

AG, BE, GTAMA, LU

- Divers cantons et la CDIP jugent réductrice voire non pertinente l'affirmation selon laquelle l'urbanisation représente une menace pour l'offre culturelle dans les régions rurales :
AG, AI, AR, BL, BS, CDIP, GR, JU, LU, NW, OW, SG, SH, SZ, UR, VS, ZG, ZH
- Différents participants sont d'avis qu'il faudrait mettre les réflexions sur la numérisation en lien avec le rapport du Conseil fédéral sur la mémopolitique de 2008 :
AG, BE, BS, SO, VS
- Le canton de Genève estime qu'il faut veiller à ce que l'axe d'action stratégique de la participation culturelle ne conduise pas à privilégier une politique culturelle qui mette trop en avant les aspects sociaux au détriment des valeurs artistiques.
- Quelques participants estiment que le fait de mélanger culture, innovation et économie risque de menacer l'indépendance de l'encouragement de la culture :
BS, HSLU, SH, TI
- Patrimoine suisse aurait souhaité une réflexion encore plus poussée sur les mégatrends et sur les défis spécifiques qui en résultent dans les différents domaines culturels.
- La CICP fait remarquer que le message met trop avant les risques des mégatrends et pas assez les chances qu'ils représentent.
- La Commission suisse pour l'UNESCO regrette qu'il ne soit pas fait explicitement référence à la notion de culture de l'UNESCO comme dans le message culture 2012–2015.

4.2 Sujet 2 : Structure

Brève indication sur le contenu du sujet : le premier message culture pour les années 2012 à 2015 considérait les choses du point de vue des institutions : chaque acteur culturel de la Confédération découvrait les défis qui se posaient ainsi que les objectifs et les mesures pour y répondre. Le projet mis en consultation du message culture 2016 à 2019 est structuré différemment. Dérivés des mégatrends, des défis et des axes d'action (cf. sujet prioritaire 1), les mesures à prendre dans les différentes disciplines artistiques (p.ex. les arts visuels) seront, dans un premier temps, définies selon un point de vue global dépassant les institutions ; on désignera ensuite quels seront les acteurs fédéraux qui mettront en œuvre les mesures nécessaires.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AI, AR, BL, BS, GR, LU, SG, SH, SO, SZ, TG, VD, VS, ZG		
Partis politiques	PDC		
Associations économiques			
Associations faitières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	AGVK, CCMH, CDIP, CinéS, Cultura, DS, FS, MST, reso,		CICP

De nombreux participants saluent la structure et la composition du message culture. Les points positifs suivants sont particulièrement mis en exergue :

- langue compréhensible et proche du monde de la culture (p.ex. BS) ;
- structure et articulation claires (notamment AGVK, Cultura, FS, MST, TG, UVS) ;
- chaîne d'argumentation (notamment Cultura).

D'une manière générale, de nombreux participants jugent que l'analyse qui est faite dans ce projet bien structuré constitue une excellente base de discussion (entre autres csd, DS, FS, reso).

La CICP juge au contraire confuses la construction et la structure du projet soumis en consultation.

4.3 Sujet prioritaire 3 : Politique culturelle nationale

Brève indication sur le sujet prioritaire : Mondialisation, numérisation, changement démographique, individualisation et urbanisation concernent à un même degré tous les échelons fédéraux et veulent des réponses communes. Sauf quelques exceptions, il n'y a pas en Suisse à l'heure actuelle d'harmonisation de l'encouragement de la culture entre les différents niveaux étatiques. Les évolutions citées réclament que l'on collabore plus étroitement, dans le sens d'une « politique culturelle nationale ». Cette formule signifie que la Confédération, les cantons, les villes et les communes aient une analyse commune de ces défis et y répondent par des mesures harmonisées.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	GE	AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GL, JU, NE, NW, SG, SH, SO, SZ, TG, VD, VS, ZG, ZH	
Partis politiques	PDC, PS, PVL		PLR, UDC, UP
Associations économiques	economiesuisse		
Associations faitières des communes, villes et régions de montagne	ACS, UVS		
Milieus et organisations intéressés	ACT, AdS, ANR, AP, AS, asem, ASOP, ASSH, , astej, atp, ats, BIS, CCMH, CFA, CFC, CinéF, CinéS, CSDC, CSM, CST, Cultura, DAH, FEPS, FSL, IIT, ISEA, jm, JMS, M, MCS, MS, MSS, Mus, museums, NIKE, Petzi, SFD, SHAS, SMS, SSR, Suisseculture, SwissF, USDAM, UTS	CDIP	CP, FPV

Un nombre important de participants saluent sans réserve le développement d'une « politique culturelle nationale » et jugent absolument indispensable le renforcement de la coopération et de la coordination entre les différents niveaux étatiques :

ACT, ACS, AdS, ANR, AP, AS, asem, ASOP, ASSH, astej, atp, ats, BIS, CCMH, CFA, CFC, CinéF, CinéS, CSDC, CSM, CST, Cultura, DAH, FEPS, FSL, GE, IIT, ISEA, jm, JMS, M, MCS, MS, MSS, Mus, museums, NIKE, PDC, Petzi, PS, PVL, SFD, SHAS, SMS, SSR, Suisseculture, SwissF, USDAM, UTS, UVS

De nombreux cantons et la CDIP saluent le « dialogue culturel national » créé en 2011 et sont favorables au principe d'une coopération renforcée entre les différents échelons étatiques. Ils estiment cependant que la notion de « politique culturelle nationale » est discutable du point de vue du fédéralisme et demandent que les mécanismes de la « politique culturelle nationale » soient davantage explicités dans le message. De nombreux cantons et la CDIP exigent par ailleurs que la répartition des compétences dans le domaine culturelle telle qu'elle est prévue par la Constitution soit respectée. D'une manière générale, de nombreux cantons et la CDIP semblent avoir de fortes réserves à émettre contre une « politique culturelle nationale ».

AG, AI, AR, BE, BL, BS, CDIP, FR, GL, JU, NE, NW, SG, SH, SO, SZ, TG, VD, VS, ZG, ZH

Le canton d'Argovie se démarque des autres cantons et salue la fonction de « leader » de la Confédération dans le cadre de la « politique culturelle nationale ». Le canton de Zurich est lui aussi favorable à ce que la Confédération assume des tâches de coordination à l'échelle nationale.

Les participants font chacun des propositions sur les domaines dans lesquels une coopération et une coordination nationales seraient particulièrement indiquées. Sont notamment évoqués à cet égard les projets de coopération nationale d'archivage et de numérisation de fonds d'institutions de mémoire :

AG, AR, BS, CDIP, PS, OW, SG, SO, TG

Diverses associations culturelles et autres participants souhaitent que la coopération et la coordination mise en œuvre dans le cadre d'une « politique culturelle nationale » ne se limitent pas aux pouvoirs publics. Ils soulignent le rôle important joué par la société civile – en particulier par les associations et organisations culturelles ainsi que par les fondations privées en matière d'encouragement de la culture, d'où la nécessité d'associer celles-ci sous une forme appropriée à la « politique culturelle nationale » :

ACT, AdS, AGVK, AS, astej, atp, CSDC, Cultura, IIT, M, NIKE, Petzi, PS, SMS, Suisseculture, SwissF, USDAM, Verts

Si la « politique culturelle nationale » a de nombreux partisans, elle a aussi quelques détracteurs, qui voient dans la « politique culturelle nationale » le danger d'une centralisation de la politique culturelle en contradiction avec la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons en la matière :

CP, FPV, PLR, UDC, UP

4.4 Sujet prioritaire 4 : Nouveautés

a) Création culturelle

Brève indication sur cette nouveauté : deux nouvelles mesures sont prévues dans le domaine de la création culturelle : d'abord l'établissement d'une promotion systématique de la relève et secondement la mise en place de contributions à des œuvres dans le domaine des arts visuels (y compris la photographie).

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	BE, BS, VD, ZH		
Partis politiques	PLR, PS, Verts		
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	AdS, ASIP, astej, CFA, CP, Cultura, DS, FPV, FS, HSLU, KFG, MSS, reso, SIG, SMS, Suisseculture, visarte		

De nombreux participants se félicitent des nouvelles mesures prévues dans le domaine de la création culturelle :

AdS, ASIP, astej, BE, BS, CFA, CP, Cultura, DS, FPV, FS, HSLU, KFH, MSS, PLR, PS, reso, SIG, SMS, Suisseculture, UVS, VD, Verts, visarte, ZH

Quelques participants demandent qu'un soutien structurel soit de nouveau mis sur pied pour les formes d'expositions indépendantes et expérimentales.

AGVK, CFA, visarte

L'AGVK souhaiterait que les termes d'«art » et de « culture » soient définis de manière plus précise afin de mieux pouvoir établir la distinction entre ces deux notions.

b) Promotion de la littérature

Brève indication sur cette nouveauté : Trois mesures de renforcement de la promotion de la littérature sont prévues : 1. Soutien à quelques maisons d'édition suisses choisies (contributions structurelles). 2. Soutien à des revues littéraires choisies. 3. Développement du soutien à la traduction entre les langues nationales.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, AI, AR, BE, BL, BS, GE, GR, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH		
Partis politiques	PDC, PS, Verts		PP, UDC
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	AdS, ALSI, ASDEL, ASSH, CAF, CBN, CDIP, CFA, ch, CTL, FPI, FSEA, FSL, HL, ISJM, KFH, LitCH, LR, mh, SBVV, SESI, SFD, Suisse-culture, SWIPS		CP, FPV

Une grande majorité des participants se prononcent positivement sur l'accent particulier qu'il est prévu de mettre sur la politique de la littérature et saluent les trois mesures proposées :

AdS, AG, AI, ALSI, ASDEL, ASSH, BE, BL, BS, CAF, CBN, CDIP, CFA, ch, CTL, FPI, FSEA, FSL, GE, GR, HL, ISJM, KFH, LitCH, LR, LU, mh, NW, OW, PDC, PS, SBVV, SESI, SFD, SG, SH, SO, Suisseculture, SWIPS, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, Verts, ZH

Différents participants expriment certaines réserves sur les mesures d'encouragement prévues :

- La promotion de l'édition ne devrait pas se limiter aux ouvrages littéraires mais également embrasser d'autres genres comme les publications spécialisées ou les livres pour l'enfance et la jeunesse :
AG, ALSI, ASDEL, ASSH, Baobab, GR, ISJM, PS, SBVV, SESI, SWIPS
- L'oubli des librairies dans la liste des bénéficiaires de soutien est incompréhensible et celles-ci doivent également être soutenues (p.ex. pour des manifestations littéraires) :
ALSI, ASDEL, SBVV, SESI, SFD, SWIPS, SZ, UR, ZG
- Le soutien à l'édition doit se faire sur la base de critères clairs, compréhensibles, transparents et économiquement rationnels :
ALSI, ASSH, SBVV, SESI, SWIPS
- Le message culture n'apporte pas de réponses probantes aux deux interventions parlementaires Savary (12.3195) et Recordon (12.3327) :
ALSI, ASDEL, PS, SBVV, SESI

Quelques participants rejettent les mesures proposées, en particulier le soutien aux éditeurs et aux revues littéraires :

CP, FPV, PP, UDC

Différents participants estiment qu'il est essentiel de mettre davantage l'accent sur la promotion et sur l'encouragement de la relève, tant dans le domaine de la traduction littéraire que dans celui des échanges littéraires :

AI, AR, BL, CDIP, NW, SG, SO

Différents participants souhaitent voir la littérature pour l'enfance et la jeunesse être expressément prise en compte dans tous les domaines de la promotion de la littérature (diffusion, prix, soutien aux éditeurs) :

ASSH, Baobab, ISJM

Le CAF souhaite une collaboration avec l'Institut littéraire suisse de Bienne dans le domaine de la promotion de la littérature et de la traduction.

L'AdS demande que des mesures soient prises pour améliorer les conditions cadre offertes aux auteurs et aux traducteurs. Dans le cadre de l'encouragement à l'édition, la Confédération devrait astreindre les éditeurs à travailler de manière professionnelle avec les auteurs (p.ex. comptes plus transparents, lectorat soigné, paiements ponctuels). Le soutien à la traduction ne devrait en outre pas se limiter aux langues nationales.

CTL salue la hausse des subsides de la Confédération aux honoraires des traducteurs littéraires et demande que le soutien à la traduction privilégie la relève et s'inscrive dans la durée.

c) « Promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse »

Brève indication sur cette nouveauté : Avec la « promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse », la Confédération entend créer des incitations pour que les films et les coproductions suisses soient autant que possible réalisés dans notre pays et qu'ils y créent de la valeur ajoutée.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, AI, AR, BE, BL, BS, GE, GR, JU, LU, NW, OW, SG, SH, SO, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH	TG	
Partis politiques	PDC, PS, Verts		
Associations économiques			
Associations faitières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	ARF, ASITIS, ASSH, CDIP, CFC, CinéF, CinéS, GSFA, HSLU, PSI, SSR, Suisseculture		

De nombreux participants saluent expressément la promotion de la place cinématographique suisse :

AG, AI, AR, ARF, ASSH, BE, BL, BS, CDIP, CFC, CinéF, CinéS, GE, GR, GSFA, HSLU, JU, LU, NW, OW, PDC, PS, PSI, SG, SH, SO, SSR, Suisseculture, TI, UVS, Verts, VS, ZH

De nombreux participants ne veulent pas que les critères de promotion de la place cinématographique empiètent sur les critères de qualité dans les décisions portant octroi des aides.

AG, AI, AR, ARF, BL, BS, CDIP, CFC, NW, SG, SH, SO, TG, TI, VS, ZG, ZH

Le canton de Thurgovie est d'avis que la mesure proposée est davantage un instrument au service de la promotion du site qu'à celui de l'encouragement de la culture.

La SSR estime que cet instrument ne devrait pas être appliqué qu'aux films mais également aux téléfilms et aux séries télévisées.

Dans l'esprit d'une promotion de la place cinématographique suisse au sens large du terme, ASITIS souhaite une adaptation de l'article 2, alinéa 2, lettre c de la loi sur le cinéma qui dispose qu'un film est considéré comme suisse s'il est réalisé à 50% au moins par des industries techniques établies en Suisse. C'est une exigence trop basse aux yeux d'ASITIS, qui demande par conséquent une correction vers le haut qui rapprocherait le modèle suisse de ceux en vigueur à l'étranger.

d) « Galerie virtuelle nationale »

Brève indication sur cette nouveauté : présentation publique par voie électronique des œuvres les plus importantes des Collections d'art de la Confédération et de la fondation Gottfried Keller.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, BS, SG, SO, TG	AI, AR, BL, NW, SH, TI, VD, VS	LU, OW, SZ, UR, ZG, ZH
Partis politiques			
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne			
Milieus et organisations intéressés	ISEA, NIKE, SII, visarte	CDIP, mediamus	

Différents participants approuvent le principe de la création d'une « galerie nationale virtuelle » tout en critiquant pour certains la dénomination choisie ; ils préféreraient le nom de « collection d'art virtuelle de la Confédération » et proposent également que le mandat soit délégué à l'Institut suisse de l'histoire de l'art (ISEA) :

AG, BS, ISEA, NIKE, SG, SII, SO, TG, visarte

L'ISEA évoque la possibilité de réaliser une « galerie nationale virtuelle » et de gérer et montrer cette collection au public dans le cadre de son dictionnaire en ligne SIKART.

Hormis la critique portant sur la dénomination, certains cantons estiment qu'une œuvre d'art n'a jamais autant d'impact que lorsqu'on la voit directement et qu'il serait dès lors plus approprié d'exposer les œuvres de la collection d'art de la Confédération dans différents musées.

AI, AR, BL, CDIP, NW, SH, TI

Les cantons de Vaud et du Valais sont très sceptiques sur la création d'une « galerie nationale virtuelle » qui ne présenterait pas d'autres œuvres que celles de la collection d'art de la Confédération.

Divers cantons de Suisse centrale rejettent l'idée d'une « galerie nationale virtuelle », (notamment par manque de financement), mais seraient en partie favorables (LU, SZ) à une exposition dans divers musées :

LU, SZ, UR, ZG

Le canton d'Obwald est opposé à la création d'une « galerie nationale virtuelle » et préférerait que cet argent soit utilisé pour accroître les contributions d'exploitation à des institutions tierces.

Le canton de Zurich trouve qu'une «galerie nationale virtuelle» ne fait guère de sens dans la mesure où les deux collections d'art de la Confédération n'ont pas été conçues comme des collections muséales ni dans l'intention de constituer un ensemble cohérent d'œuvres, et dans la mesure aussi où elles sont passablement lacunaires.

NIKE appelle de ses vœux le développement sur le long terme d'une «galerie nationale virtuelle» exposant des objets du Musée national suisse.

Le SII souligne que la présentation en ligne n'est pas forcément gage de notoriété. Il serait important de rendre les œuvres accessibles via divers portails centraux de recherche.

e) Agrandissement du musée national de Zurich

Brève indication sur cette nouveauté : l'assainissement et l'agrandissement du musée national de Zurich compte parmi les projets de construction civile les plus ambitieux de la Confédération. La substance et les infrastructures du bâtiment centenaire de Zurich vont être amenées au niveau des sites restaurés et rénovés de Schwyz et Prangins en trois étapes. Les étapes A et C sont des rénovations sans influence sur les espaces utilisables. Le nouveau bâtiment (étape B) augmente la surface utile du Musée national de Zurich ; il en découle des coûts supplémentaires liés au bâtiment et au confort des utilisateurs.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons			
Partis politiques			
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne			
Milieus et organisations intéressés	SII		

Le SII salue particulièrement la construction d'un nouveau centre d'études qui revêt une grande importance dans la perspective de l'intégration de ressources d'informations multimédias numériques.

f) Culture contemporaine du bâti

Brève indication sur cette nouveauté : l'OFC va développer une stratégie fédérale interdépartementale en faveur de la culture contemporaine du bâti en collaboration avec d'autres offices (entre autres ARE, armasuisse, OFAE, OFCL, OFEN, OFEV, OFL, OFPP, OFROU, OFT).

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AI, AR, BL, GE, GL, GR, LU, NW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZH	AG	
Partis politiques			
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	AP, ASSH, CCMH, CDIP, CFA, construction, CSA, CSAC, CFNP, ETH, FAS, FSAP, mas, NIKE, PMS, RCDS, SCR, SIA, SSE, visarte		CP, FPV

De nombreux participants se prononcent positivement sur le principe de l'instauration d'une stratégie interdépartementale de la Confédération dans le domaine de la culture du bâti :

AI, AP, AR, ASSH, BL, CCMH, CDIP, CFA, CFNP, construction, CSA, CSAC, ETH, FAS, FSAP, GE, GL, GR, LU, mas, NIKE, NW, PMS, RCDS, SCR, SG, SH, SIA, SO, SSE, SZ, TG, UR, UVS, visarte, ZH

De nombreux participants expriment cependant certaines réserves sur les éléments clés énoncés dans la stratégie interdépartementale sur la culture du bâti :

- Des précisions sont souhaitées, par exemple quant à la définition de l'expression «culture du bâti» :
AI, BL, CDIP, CFA, NW, RCDS, SG, SH, SIA
- Certains participants demandent de dissocier le thème de la culture du bâti de celui du domaine de la protection du patrimoine culturel et de la conservation des monuments historiques (et de prévoir un financement séparé de ces deux domaines) :
AI, AR, BS, CDIP, CFA, CSAC, ETH, FAS, FSAP, GL, GR, LU, NW, SCR, SG, SH, SIA, SSE, SZ, UR, ZH
- Le fait que l'accent soit mis exclusivement sur la substance déjà bâtie et sa préservation au détriment de la culture contemporaine du bâti suscite des critiques :
CFA, construction, ETH, FSAP, SIA, SSE
- Il serait souhaitable que les mesures de médiation dans le domaine de la culture du bâti soient renforcées :
FAS, FSAP, MCS, PMS, RCDS
- L'importance que l'art et l'architecture dans l'espace public revêtent pour la culture du bâti est soulignée à diverses reprises :
AGVK, CFA, SSE, visarte
- Le MCS déplore l'absence des notions d'«espace public» et de «contexte urbain», qu'il considère comme étant des éléments et des moteurs importants de la culture du bâti.

De nombreux participants s'expriment sur la collaboration qu'il est prévu d'instaurer dans le cadre de la Stratégie interdépartementale sur la culture du bâti:

- Une collaboration étroite avec les cantons et les Villes est souhaitée :
AG, AI, AR, BE, BL, BS, CDIP, GL, NW, SG, SH, SO, UVS
- Différents participants voient mal ce que Pro Helvetia a affaire dans le domaine de la «culture du bâti» :
AG, AI, AR, BE, BL, BS, CDIP, GL, NW, PMS, SG, SH, SZ
- Certaines voix demandent que l'ETH, de l'EPFL et les organisations concernées sont associées au groupe de travail «culture du bâti» :
AG, BE, BS, FAS, FSAP, GTAMA, NIKE, PMS, RCDS, SZ

Le canton d'Argovie rejette toute mesure relative à la «culture du bâti» aussi longtemps qu'il n'y aura pas suffisamment de moyens engagés pour la préservation et l'entretien des biens culturels.

Le CP et le FPV rejettent tout élargissement des compétences fédérales dans le domaine de la culture du bâti.

g) Institutions du patrimoine audiovisuel

Brève indication sur cette nouveauté : Pendant la période d'encouragement 2016 à 2019, il s'agit de mieux harmoniser entre eux les mandats de prestations passés avec les différents allocataires de subventions dans le domaine du patrimoine audiovisuel. A moyen terme, il conviendra soit d'examiner l'opportunité d'un rattachement plus étroit à la Confédération (Cinémathèque) soit de mettre en œuvre une intégration (Fonoteca) en 2016 déjà. Par le passé, la Confédération a financé l'exploitation de la Cinémathèque en lui allouant 3 millions de francs par année. Les contributions de l'OFC en vue de l'exploitation de la Cinémathèque suisse à partir de 2016, après l'achèvement des travaux de transformation et de construction des salles d'archivage, sont budgétisées à hauteur de quelque 7,4 millions de francs par an et ont été déjà inscrites au plan financier de la Confédération.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, AI, AR, BE, BL, BS, CDIP, GE, GR, NW, SG, SH, TI, UR, VS, ZH	VD	
Partis politiques	PS		
Associations économiques			
Associations faitières des communes, villes et régions de montagne			
Milieus et organisations intéressés	ARF, ASITIS, ASSH, CDIP, CFC, CinéS, CSM, CST, FS, FSFA, Memoriav, NIKE, SIG, SII, SSR, UZH	CP, FPV	

Différents participants se prononcent positivement sur les mesures prévues en rapport avec les institutions du patrimoine audiovisuel :

ARF, ASITIS, ASSH, CFC, CinéS, CSM, CST, FS, FSFA, Memoriav, NIKE, SIG, SSR, UZH

De nombreux participants saluent explicitement l'intégration de la Phonothèque dans la Bibliothèque nationale sans se prononcer sur les autres mesures prévues dans le domaine du patrimoine audiovisuel :

AG, AI, AR, ASSH, BE, BL, BS, CDIP, CFC, FSFA, GE, GR, NIKE, NW, PS, SG, SH, SIG, SII, TI, UR, VS, ZH

Différents participants demandent une politique de la mémoire orientée sur le long terme et mieux définie sur les plans stratégique et financier, en particulier en ce qui concerne la numérisation et l'archivage des fonds (parmi les principaux défis sont mentionnés : archives de presse, archives radiophoniques, archivage de films sur le long terme, transmission du patrimoine culturel audiovisuel) :

AG, AGVK, ASSH, BE, BS, CinéS, FMW, Memoriav, SII, SO, UZH, VS

Quelques participants demandent que la fondation Collection suisse de théâtre soit comptée au nombre des institutions du patrimoine audiovisuel suisse.

ACT, AI, ASSH, CST, PS, SSRS, SST, Suisseculture

Quelques participants demandent que la Collection suisse de la danse soit comptée au nombre des institutions du patrimoine audiovisuel suisse.

Csd, DS, reso

Quelques participants demandent la prise en compte de l'ISCP (p. ex. dans le cadre de la convention de prestations passée avec la Fondation suisse de la photographie) en sa qualité d'importante institution du patrimoine audiovisuel dans le domaine de la photographie :

AGVK, ISCP, NE

Le canton de Vaud regrette qu'il ne soit pas prévu de renforcer davantage le lien institutionnel entre la Cinémathèque et la Confédération.

MCS souhaite que la Confédération prenne des mesures concrètes en faveur de la participation et de la médiation culturelles dans le cadre des conventions de prestations passées avec les institutions du patrimoine audiovisuel.

ASITIS et UZH appellent la Confédération à astreindre la Cinémathèque à confier à des entreprises suisses les commandes (de restauration p.ex.) qu'elle passe dans le domaine technique.

La CFC demande ici (et également pour la promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse) que les industries techniques suisses soient dûment prises en compte dans le cadre d'une stratégie conséquente.

Le CP et la FPV craignent que les institutions perdent en autonomie par suite d'un rattachement plus étroit à la Confédération.

h) Participation culturelle

Brève indication sur cette nouveauté : Une nouvelle compétence d'encouragement va permettre à l'OFC de soutenir des initiatives et des structures destinées à promouvoir les activités culturelles amateurs (tous les groupes d'âge et de population), le travail culturel à l'intention des enfants et des jeunes, l'amélioration de l'accès physique, financier et intellectuel à la culture (projets modèles, journées nationales d'action et festivals, etc.).

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, AI, AR, BL, BS, GE, GR, NW, OW, SG, SH, TG, UR, VD, VS, ZG, ZH	FR, NE	BE
Partis politiques	PDC, PS, PVL	PP	PLR, UDC
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	AGVK, astej, ATD, BibMed, BIS, CDIP, CHEMS, CinéE, CinéL, CSM, Cultura, EH, FSL, MCS, mediamus, MMP, museums, NIKE, Petzi, SFO, SII, ssp, Suisseculture, USC	Asem, CHEMS, CICIP, jm, JMS, Mus	CP, FPV

De nombreux participants sont expressément favorables au renforcement de la participation culturelle proposé et aux nouveautés prévues par la loi à cet effet :

AGVK, AG, AI, AR, astej, ATD, BibMed, BIS, BL, BS, CDIP, CinéE, CinéL, CSM, Cultura, EH, FSL, GE, GR, MCS, mediamus, MMP, museums, NIKE, NW, OW, PDC, PP, PS, SFO, SG, SH, SII, ssp, Suisseculture, TG, UR, USC, UVS, VD, VS, ZG, ZH

Différents participants expriment toutefois certaines réserves :

- La formulation potestative du nouvel article est trop vague et non contraignante :
CSM, Cultura, Petzi, PS, SFO
- Il est nécessaire de définir plus clairement la notion de « participation culturelle », telle que l'entend la Confédération (p.ex. pour la distinguer de la politique sociale). Des éléments de définition sont proposés :
AG, AI, AR, BL, BS, GE, JU, MCS, NW, SFO, SG, SH, VD, VS, ZH
- La médiation artistique et culturelle joue un rôle particulièrement important pour le renforcement de la participation culturelle et il convient de l'encourager en conséquence (p. ex. la formation initiale et continue, la recherche) :
AG, AGVK, Cultura, GE, KFH, LCH, MCS, mediamus, PS, VD
- L'association mediamus demande l'abandon de la notion trop étroite de « médiation d'art » au profit de celle de « médiation culturelle » et l'adaptation correspondante de l'art. 19 de la LEC.

Quelques participants expriment de fortes réserves sur les mesures proposées pour renforcer la participation culturelle :

- Le canton de Fribourg trouve que le concept est trop large au vu des maigres moyens financiers à disposition et demande qu'on se focalise sur l'encouragement de la médiation culturelle.
- Le canton de Neuchâtel craint que cela n'entraîne des coûts pour les cantons et ne fasse concurrence à l'encouragement de la création culturelle, qui doit rester la priorité.
- Le Parti Pirate estime que la participation culturelle est particulièrement menacée par un droit d'auteur trop restrictif et est d'avis que le message culture méconnaît les chances offertes par Internet en termes de participation culturelle.
- La CICIP est sceptique face à l'extension des compétences d'encouragement de la Confédération, trouve les mesures proposées et les moyens financiers insuffisants et craint des structures d'encouragement compliquées et des lourdeurs administratives.

- Si de nombreuses associations de musique saluent explicitement l'élévation de la «participation culturelle» au rang de thème prioritaire, elles critiquent cependant la formulation par trop «vague» et «non contraignante» du nouvel article de loi, le flou qui règne autour de l'attribution des compétences en matière de sélection des projets ainsi que la faiblesse des moyens prévus, qualifiés de dérisoires par certains.

asem, CHEMS, jm, Mus

D'autres participants rejettent explicitement cette nouvelle mesure dans la forme sous laquelle elle est proposée, et plus particulièrement le nouvel article de la LEC en raison d'une formulation trop ouverte et de l'atteinte portée à la souveraineté des cantons en matière culturelle :

BE, CP, FPV, PLR, UDC

L'astej propose que le message culture prenne davantage en compte les droits de l'enfant à la culture et aux arts inscrits dans la Charte des droits de l'enfant, qui a été ratifiée par la Suisse. Il convient dans tous les domaines artistiques d'offrir une attention particulière au jeune public. Les artistes professionnels ne doivent pas non plus être oubliés dans le cadre des efforts entrepris pour renforcer la participation culturelle.

CinéE critique le fait que le point de vue présenté accorde peu d'attention aux médias audiovisuels. La formation audiovisuelle (au cinéma) devrait être systématiquement dispensée à l'école et en milieu extrascolaire et également dans le cadre de l'éducation des adultes.

Egalité Handicap souhaite que les besoins des personnes handicapées soient pris en compte dans le cadre du renforcement de la participation culturelle et attire l'attention sur la publication «Participation des personnes handicapées à la vie culturelle» du BFEH.

Le LCH souhaite que les efforts destinés à renforcer la participation culturelle déjà déployés à l'école soient pris en compte dans le cadre de l'établissement des thèmes prioritaires concernant ce domaine.

RKZH et FEPS appellent la Confédération, les cantons et les communes à accorder leur soutien à la « manifestation extraordinaire » que représente la commémoration de la Réforme (diverses activités d'envergure nationale) dans les années 2017–2019.

i) Formation musicale

Brève indication sur cette nouveauté : le 23 septembre 2012, le peuple et les cantons ont adopté une nouvelle disposition constitutionnelle. Confédération et cantons vont veiller à ce que l'école dispense un enseignement musical de haute qualité, dans le respect de la répartition actuelle des compétences entre Confédération et cantons dans le domaine scolaire. Hors du cadre scolaire, il faut que les enfants et les jeunes aient la possibilité de pratiquer la musique. Des mesures spéciales de soutien iront aux jeunes particulièrement doués. S'appuyant sur le nouvel article constitutionnel et sur une modification de la LEC, le Conseil fédéral propose diverses mesures de renforcement de la formation musicale.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, AR, FR, GR, JU, TI, VD	AI, BE, BL, BS, GE, GL, LU, NE, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, VS, ZG, ZH	UR
Partis politiques	PDC, PS, PVL, Verts	UDC	
Associations économiques		economiesuisse	
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	ACS, UVS		
Milieus et organisations intéressés	ASM, CFA, CHorama, Cultura, LCH, Luzern, MSS, Petzi, Suisseculture, USDAM	asem, CDIP, CHEMS, CICP, CSM, HSLU, jm, JMS, KSK, Mus, Petzi, SBKV, SFO, SIG, SMS, ssp, Sumis, USC	CP, FPV

De nombreux participants approuvent le principe de la mise en œuvre, prévue dans le cadre du message culture, du nouvel article constitutionnel sur la formation musicale :

AG, AR, ASM, CFA, CHorama, Cultura, FR, GR, JU, LCH, Luzern, MSS, PDC, Petzi, PS, PVL, SGV, Suisseculture, TI, USDAM, UVS, VD, Verts

De nombreux participants saluent en particulier le développement du programme «jeunesse et musique» :

AG, AR, asem, ASM, BL, BS, CDIP, CHEMS, CHorama, CSM, GL, GR, HSLU, jm, Luzern, Mus, Petzi, PS, PVL, SFO, SG, SH, SO, Sumis, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, ZH

Quelques participants se disent sceptiques sur le développement d'un programme «jeunesse et musique», trouvent ce programme trop vague et demandent une collaboration plus étroite entre Confédération et cantons :

AI, BE, GE

Il est regrettable que la formation musicale à l'école soit complètement laissée de côté et qu'on ne fasse pas de lien avec la formation des enseignants :

asem, CHEMS, CSM, HSLU, jm, JMS, Mus, SFO, ZG

Différents participants sont d'avis que la mise en œuvre prévue de l'article constitutionnel ne va *pas assez loin* sur certains points et expriment des réserves sur les mesures prévues dans le nouvel art. 12a LEC :

- La LEC n'est pas l'endroit approprié pour cet article et il faut par conséquent une loi-cadre spécialement consacrée à la formation musicale :

asem, CHorama, CSM, jm, JMS, KSK, Mus, PDC, Petzi, PS, PVL, SBKV, SFO, SIG, SMS, ssp, Sumis, USC, USDAM, Verts

- La formulation potestative du nouvel article de loi n'est pas suffisante :

asem, CSM, jm, JMS, Mus, PDC, PS, ssp

- La formulation relative aux tarifs réduits «moins élevés que pour les adultes» est contreproductive, étant donné qu'il suffirait d'une réduction minimale des tarifs pour que cette exigence soit remplie :

AG, asem, BS, CHEMS, CSM, jm, JMS, KSK, Mus, PDC, PS, SBKV, SFO, ssp, USDAM

- Les étudiants du tertiaire devraient également pouvoir profiter des tarifs réduits jusqu'à la fin de leur première formation professionnelle et être pris en compte dans les structures tarifaires :

asem, AG, CHorama, CSM, HSLU, jm, JMS, Mus, PDC, PS, UVS

- Le projet prend trop peu en compte la promotion des talents ; d'autres mesures (p.ex pour le supérieur) devraient être adoptées et le financement correspondant garanti :

asem, CHEMS, CSM, HSLU, jm, JMS, KFH, KSK, Luzern, Mus, PDC, PS, SMS

- Il est nécessaire de clairement délimiter la formation musicale scolaire et la formation musicale en accompagnement scolaire, d'où la proposition de remplacer le terme d'«enseignants de musique du domaine amateur» par «moniteurs J+M » ou par «enseignants de musique».

asem, CSM, jm, JMS, Luzern, Mus

- Le CSM demande que les offres concernant la formation musicale précoce soient mentionnées, étendues et financées.

Différents participants sont d'avis que la mise en œuvre prévue de l'article constitutionnel va *trop loin* sur certains points et formulent des réserves sur les mesures prévues dans le nouvel art. 12a LEC :

- L'article proposé interprète de manière trop large la compétence fédérale en matière de législation cadre; il faut exclure les réglementations de détail et respecter l'autonomie des communes et des cantons:

AG, AI, AR, BL, BS, CDIP, CP, economiesuisse, FPV, GE, GL, JU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UDC, VS, ZH

- La réglementation du soutien aux familles à faible revenu varie d'un canton à l'autre, raison pour laquelle il convient de biffer le passage concernant les réductions tarifaires dans les écoles de musique :

AI, AR, BE, BL, BS, CDIP, GE, JU, NW, OW, SG, SH, SZ, TG, TI, VD, VS

- La formulation selon laquelle les cantons pourraient compenser les réductions tarifaires accordées aux familles à faible revenu par une hausse des tarifs ordinaires des écoles de musique n'apporte pas grand-chose et est même en partie contreproductive. Les cantons craignent des coûts supplémentaires :

AG, AI, BL, BS, CDIP, GL, GR, NW, PS, SG, SH, SZ, VS

- La création de pôles régionaux pour élèves surdoués est jugée problématique, d'une part parce qu'on peut se demander si l'asem doit jouer le rôle d'allocataire de subvention, et d'autre part parce que cela implique un financement d'exploitation à moyen et à long terme de la part de la Confédération :
AG, AI, AR, BE, BL, BS, CDIP, GL, GE, GR, NW, SH, TI, VD, VS
- Le canton du Valais est dérangé par la formulation française de «enseignants de musique du domaine amateur» à l'article 12, alinéa 2 et propose de la remplacer.

j) Promotion de la lecture

Brève indication sur cette nouveauté : En complément de ce qui n'était jusqu'ici qu'une aide structurelle, la promotion de la lecture soutiendra désormais des projets particuliers. On pense p.ex. à la promotion de festival de livres pour les enfants et les jeunes, de journées de lectures, de labels, etc.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, AR, BE, NW, SG, TG, UR		
Partis politiques	PS	UDC	
Associations économiques			
Associations faitières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	AdS, ALSI, ASDEL, ASSH, Baobab, BibMed, BIS, CBN, CFA, Cultura, FH, FSEA, FSL, ISJM, LCH, LR, MCS, SBVV, SESI, Suisseculture, SWIPS		

De nombreux participants soutiennent expressément les nouvelles mesures proposées dans le domaine de la promotion de la lecture :

AdS, AG, ALSI, AR, ASDEL, ASSH, Baobab, BibMed, BIS, CBN, CFA, Cultura, FH, FSEA, FSL, ISJM, LCH, LR, MCS, NW, PS, SBVV, SESI, SG, Suisseculture, SWIPS, UVS

Quelques participants demandent que la Confédération arrête des mesures destinées à associer encore davantage à la promotion de la lecture les bibliothèques en leur qualité de centres de formation et d'institutions essentielles de la société :

AG, ALSI, ASSH, Baobab, BibMed, CBN, FSL, ISJM, MCS, OW, SESI, TG

Les cantons de Berne et de St-Gall demandent que les projets soient soutenus sur la base et dans le cadre d'un concept global.

Le canton de Thurgovie trouve problématique le fait que la Confédération soutienne des projets scolaires individuels.

Pour ce qui est du soutien à des projets individuels, l'Union des Villes invite la Confédération à analyser précisément et à s'inspirer de ce qui a déjà été fait dans les villes et les communes.

Quelques participants sont d'avis qu'au lieu de soutenir des projets individuels aisément finançables la Confédération devrait plutôt encourager des initiatives suprarégionales et garantir la qualité par le biais de contributions structurelles :

ASSH, FSL, ISJM

La fondation Bibliomedia juge prioritaire la promotion de projets extrascolaires.

Le FSEA salue l'intention de renforcer la collaboration avec les écoles en matière de promotion de la lecture. S'agissant de la promotion de projets dans le domaine extrascolaire, il faudrait également prendre explicitement en compte les parents rencontrant des difficultés de lecture.

L'UDC met en garde contre le mélange des genres entre politique de la formation et politique culturelle et exige le respect de l'autonomie et des compétences cantonales conformément aux principes du fédéralisme.

Différents participants s'expriment dans ce contexte également sur le thème de la lutte contre l'illettrisme :

- La décision de transférer ce dossier au SBFI suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation continue est saluée :
FSLE, MCS
- Au cas où la loi sur la formation continue n'entrerait en vigueur que le 1^{er} janvier 2017 il serait souhaitable de laisser à l'OFC la gestion des contributions structurelles et des mesures de lutte contre l'illettrisme pendant la période transitoire d'un an qui en résulterait :
FSLE, MCS
- La FSEA souhaite voir figurer expressément dans le message culture le principe d'une collaboration future continue entre l'OFC et le SBFI dans le domaine de la promotion de la lecture chez les adultes.

k) Promotion des langues

Brève indication sur cette nouveauté : deux nouvelles mesures sont prévues dans la promotion des langues : il s'agit premièrement de renforcer l'enseignement de l'italien en dehors de la Suisse italophone et deuxièmement de continuer à développer les échanges scolaires, avec pour objectif que le plus de jeunes possible participent une fois à un projet d'échange au cours de leur scolarité.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GR, JU, NW, OW, SG, SZ, TI, UR, VS, ZG, ZH	TG	
Partis politiques	PDC, PLR		
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	AdS, AIIBE, AIVP, ALSI, ASDLI, ASSH, ats, Baobab, CAF, CDIP, ch, FH, FoBil, FPI, FSFA, GMS, HL, ISJM, LCH, LR, MS, PGI, SESI, SSR, Suisseculture		CP, FPV

De nombreux participants expriment un avis expressément positif sur les nouvelles mesures prévues en matière de politique des langues :

AdS, AI, AIIBE, AIVP, ALSI, AR, ASDLI, ASSH, ats, Baobab, BE, BL, BS, CAF, ch, FH, FoBil, FPI, FR, FSFA, GE, GMS, GR, HL, ISJM, JU, LCH, LR, MS, NW, OW, PDC, PGI, PLR, SESI, SG, SSR, Suisseculture, SZ, TI, UR, VS, ZG, ZH

La fondation ch trouve toutefois que les priorités ne sont pas clairement définies en ce qui concerne les échanges.

Différents participants saluent le fait que les échanges scolaires soient élargis à la formation professionnelle et aux enseignants et une partie d'entre eux demandent que les élèves des hautes écoles pédagogiques soient également pris en compte :

AI, AR, BL, BS, CDIP, ch, GE, HL, LCH, NW, PS, SG, VS

Différents participants formulent des exigences par rapport à la mise en œuvre des nouvelles mesures en matière de promotion des langues :

- Il ne faudrait plus utiliser l'expression de «langue étrangère» lorsqu'on parle des langues nationales :
AI, AR, BL, BS, CDIP, GE, NW, SG, TI, VS
- Il faudrait également prendre en compte les langues non nationales :
ASSH, ISJM, PP, SG, ssp
- Il faudrait s'inspirer de ce qui est fait pour l'italien et prendre des mesures pour soutenir le romanche en dehors de son aire linguistique traditionnelle, et ce à tous les niveaux scolaires ainsi que dans les écoles multilingues (p. ex. dans les cours LCO) :
GMS, GR, LR

- Il faudrait également prendre des mesures pour promouvoir le dialecte :
OW, SZ, UR, ZG
- FH et FPI demandent que les «échanges scolaires» soient élargis aux enseignants et aux étudiants des universités et aux employés des services publics.
- Le PGI demande que le soutien aux écoles bilingues soit étendu aux degrés du jardin d'enfant et de l'école professionnelle et qu'une étude soit mandatée pour évaluer dans quelle mesure les cantons plurilingues assument les tâches particulières qui leur incombent en vertu de la LLC.
- Le FPI appelle la Confédération à favoriser la présence de l'italien dans le domaine culturel en général, par exemple dans le domaine des musées et des cinémas.
- Le CRB et museums attendent de la Confédération qu'elle soutienne financièrement les efforts déployés (par les musées suisses p. ex.) pour communiquer de façon plurilingue.
- ANR, ats et MS souhaitent que le rôle des médias et la fonction clé qu'ils exercent pour permettre la compréhension réciproque entre les régions linguistiques» soient explicitement pris en compte.
- Le CAF demande que davantage de moyens soient prévus pour la promotion des langues dans les cantons plurilingues sans limiter celle-ci aux échanges scolaires.

Le canton de Nidwald indique que le concordat HarmoS n'a pas reçu l'approbation de tous les cantons et que la mise en œuvre concrète de la promotion des langues nationales dans l'enseignement était l'affaire des cantons.

Le canton de Thurgovie limite ses observations aux mesures en faveur de la compréhension dans le domaine des échanges scolaires et exprime à ce propos de fortes réserves en ce qui concerne les structures actuelles, qui n'offriraient que des solutions ponctuelles et qui reposent essentiellement sur l'engagement des enseignants, des élèves et des parents.

CP et FPV demandent de ne prévoir aucune forme de promotion des langues qui ne soit en rapport avec la culture.

I) Echanges culturels en Suisse

Brève indications sur cette nouveauté : le renforcement des échanges culturels en Suisse passe par l'intensification du soutien aux projets de collaboration et d'échanges entre créateurs culturels des différentes régions linguistiques. Il s'agit notamment d'encourager les organisateurs et les festivals suisses ayant un rayonnement national et international, en particulier dans les régions périphériques, de prendre des créateurs culturels suisses d'importance suprarégionale dans leur programmation.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AI, AR, BL, BS, GR, LU, NW, OW, SG, UR, UVS, VD, VS, ZH		
Partis politiques	PDC, PLR, PS		UDC
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	AdS, ASDEL, ASOP, CDIP, CORODIS, CSM, CST, formforum, LR, SSA, SSRS, Suisseculture, UTS	AGVK, CSDC	CICP

De nombreux participants se prononcent positivement sur les nouvelles mesures dans le domaine des échanges culturels en Suisse :

AdS, AI, AR, ASDEL, ASOP, BL, BS, CDIP, CORODIS, CSM, CST, formforum, GR, LR, LU, NW, OW, PDC, PLR, PS, SG, SSA, SSRS, Suisseculture, UR, UTS, UVS, VD, VS, ZH

BS, ASIP et UVS sont d'avis que les échanges culturels en Suisse devraient être soutenus à l'intérieur des régions linguistiques aussi. Il ne faut pas négliger les échanges entre ville et campagne et entre les différentes régions.

L'Union des villes suisses demande que la Confédération définisse un concept clair des festivals ; elle émet l'avis que la Confédération devrait centrer son soutien sur les festivals qui ont un rayonnement

international et qui satisfont aux critères d'encouragement que sont l'innovation, l'exigence artistique, la subsidiarité, etc.

L'AGVK est d'avis qu'un projet ne mérite pas un soutien pour la seule raison qu'il est réalisé sur différents sites ou avec des artistes originaires de différentes parties du pays. Les critères régissant les échanges culturels doivent être interprétés de manière moins rigoureuse.

La Communauté d'intérêt pour la culture populaire est d'avis que les échanges culturels en Suisse soutenus par Pro Helvetia contribuent peu à la cohésion nationale, car ils s'adressent aux mêmes « couches créatrices en deçà et en delà des fossés linguistiques » et se tiennent confidentiellement entre gens du même monde.

La Coalition pour la diversité culturelle regrette l'évolution qui fait passer les échanges d'une notion orientée vers la valeur à un concept mercantile, vers « des activités de promotion motivées par des raisons économiques ».

L'UDC ne souhaite pas une augmentation du soutien aux manifestations culturelles et aux festivals

m) Gens du voyage et minorité yéniche

Brève indication sur cette nouveauté : la subvention à la fondation « Assurer l'avenir des gens du voyage suisses » sera relevée afin de permettre à la fondation de prendre une part active à la création d'aires de séjour et de transit.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, JU, SG	BE	
Partis politiques	PS, Verts		
Associations économiques			
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	ACS		
Milieus et organisations intéressés	FAAGV, RADG, SIFAZ, SPM, SQ,	MVS	

Différents participants se prononcent positivement sur les nouvelles mesures prévues visant à soutenir les gens du voyage et la minorité yéniche en Suisse :

ACS, AG, FAAGV, JU, PS, RADG, SG, SIFAZ, SPM, SQ, Verts

Les cantons d'Argovie, de Berne et de Saint-Gall demandent que l'engagement de la Confédération en faveur des gens du voyage soit plus systématiquement complété par des mesures de mobilisation des réserves fédérales en terrain (p.ex. des zones militaires encore affectées).

Les cantons d'Argovie et de Berne ainsi que la SPM demandent que le message culture traite davantage des événements actuels dans ce domaine ; il faudrait examiner si et dans quelle mesure d'autres organisations (p. ex. le MVS) pourraient être associées aux efforts de la Confédération.

Les Verts demandent que des mesures d'aménagement du territoire soient prises en plus de celles prévues, qui obligerait les cantons à prévoir la création de zones de séjour et de transit dans leurs plans directeurs.

Le MVS ne reconnaît pas la Radgenossenschaft der Landstrasse comme organisation faïtière des gens du voyage et considère la fondation « Assurer l'avenir des gens du voyage suisse » comme « imposée de l'extérieur », parce que seuls cinq des onze membres du comité sont « d'origine yéniche ». Elle demande d'être consultée à tous les niveaux.

La SPM propose d'adapter les statuts de la fondation « Assurer l'avenir des gens du voyage suisses » afin de permettre à la représentation des yéniches, Sintis et manouches suisses d'être majoritaires dans le conseil de fondation. Elle demande en outre des mesures de sensibilisation à l'encontre de l'antitsiganisme et une prise en compte de la partie sédentaire des minorités yéniches, sintis et manouches.

La Radgenossenschaft regrette que, dans les passages consacrés aux gens du voyage, il ne soit pas fait mention de la population rom, en particulier des membres du sous-groupe des Sintis. La descrip-

tion que le message culture fait de la Radgenossenschaft est trop limitée par rapport aux groupes minoritaires qu'elle représente et à ses activités.

Le SIFAZ demande l'abandon de la notion de « gens du voyage » et demande que les mesures prévues soient mises en œuvre dans un cadre institutionnel représentatif qui garantisse que l'engagement des ressources se fasse à travers une répartition transparente. La Radgenossenschaft der Landstrasse ne doit pas être comprise comme organisation faitière des « gens du voyage ».

L'association SQ est d'avis que le message culture se fixe trop fortement sur le mode de vie des gens du voyage, alors que les yéniches sédentaires sont des ambassadeurs et des représentants des intérêts des gens du voyage dans la culture de l'ensemble de la société et devraient par voie de conséquence être plus systématiquement pris en compte. Elle souhaite que l'on arrive progressivement à une autogestion des ressources attribuées.

La fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses souhaite que son exonération fiscale soit inscrite dans la loi afin la situation juridique soit claire en cas notamment de nouvelles acquisitions de terrain.

Le PS demande de poursuivre en particulier les efforts en vue de soutenir la langue et la culture des gens du voyage.

n) Présence internationale

Brève indications sur cette nouveauté : pour renforcer la culture suisse à l'étranger, il convient d'optimiser les instruments existants et de prendre les trois mesures supplémentaires suivantes : développer un modèle d'exportation à l'intention des métropoles européennes en construisant des structures légères et flexibles (bureaux de promotion) ; ouverture de nouvelles régions et de nouveaux marchés aux créateurs culturels suisses grâce au lancement d'un programme d'échanges en Amérique du Sud et à l'élargissement du rayon d'action des bureaux de liaison. Présence régulière aux plateformes et aux manifestations internationales les plus importantes.

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, AI, AR, BL, BS, GE, JU, NW, SG, SH, SO, VD, VS, ZH		
Partis politiques	PLR		UDC
Associations économiques			
Associations faitières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	ACT, AdS, ALSI, ARF, ASDEL, ASOP, ASSH, CDIP, CFC, CinéS, CORODIS, CP, CSM, CST, CTL, FCMA, formforum, FPV, HSLU, IIT, ISEA, ISJM, M, MSS, SBVV, SDA, SIG, SME, SMS, Suisseculture, SWIPS, UTR, UTS		

De nombreux participants se prononcent positivement sur les nouvelles mesures dans le domaine du renforcement de la culture suisse à l'étranger :

ACT, AdS, AG, AI, ALSI, AR, ARF, ASDEL, ASOP, ASSH, BL, BS, CDIP, CFC, CinéS, CORODIS, CP, CSM, CST, CTL, FCMA, formforum, FPV, HSLU, IIT, ISJM, M, MSS, NW, PLR, SBVV, SDA, SESI, SG, SH, SIG, SME, SMS, SO, Suisseculture, SWIPS, UTR, VD, VS, ZH

Certains participants souhaitent que le travail de Pro Helvetia et son retentissement à l'étranger soient davantage connus en Suisse :

AI, AR, BL, BS, CDIP, GE, NW, SG, SH, SO, VS

L'UVS et le canton de Zurich demandent que les mesures prises par Pro Helvetia pour diffuser la culture suisse à l'étranger soient coordonnées avec les villes suisses les plus importantes.

Les associations cinématographiques demandent que la Confédération prenne également en compte les intérêts du cinéma dans son soutien à l'exportation et qu'elle s'engage en faveur de l'exportation de films suisses pas seulement en Europe, mais aussi en dehors :

ARF, CFC, CinéS, SF

ACT et IIT ne souhaitent pas une concentration sur les festivals, mais trouvent que les contributions à la création d'œuvres et au financement de tournées ont un effet plus durable sur le développement d'un travail théâtral varié.

ASSH et ISJM souhaitent que la littérature suisse pour les enfants et les jeunes soit également représentée à l'étranger.

L'UDC ne souhaite pas un renforcement des activités à l'étranger de Pro Helvetia.

o) Culture et économie

Brève indications sur cette nouveauté : l'interface entre culture et économie et innovation est assurée en commun par l'OFC et Pro Helvetia. Pro Helvetia poursuit ce qui a été commencé pendant la période actuelle, à savoir la mise en œuvre de la coordination des instruments de soutien dans le design et les médias numériques interactifs en Suisse et s'occupe de leur promotion et de leur diffusion en Suisse et à l'étranger. L'OFC se consacre à l'élaboration des bases et à la clarification et à l'optimisation des conditions générales (Observatoire).

	Approbation de principe	Fortes réserves	Rejet
Cantons	AG, AI, AR, BL, BS, GE, GR, NE, NW, OW, SG, SH, SZ, TG, UR, VD, VS, ZH, ZG		
Partis politiques	PDC, PP, PS	UDC	
Associations économiques			
Associations faitières des communes, villes et régions de montagne	UVS		
Milieus et organisations intéressés	ALSI, ASDEL, ASITIS, CDIP, CP, CSM, formforum, FPV, HSLU, KFH, M, SBVV, SDA, SDAll, SESI, SGDA, SIG, Suisseculture		

De nombreux participants saluent le principe de la collaboration ou de la conservation des interfaces entre les domaines de la culture, de l'innovation et de l'économie :

AG, AI, ALSI, AR, ASDEL, ASITIS, BL, BS, CDIP, CP, CSM, formforum, FPV, GE, GR, HSLU, KFH, M, NE, NW, OW, PDC, PP, PS, SBVV, SDA, SDAll, SESI, SG, SGDA, SH, SIG, Suisseculture, SZ, TG, UR, UVS, VD, VS, ZH

Certaines réserves ont toutefois été avancées concernant le domaine culture et économie ainsi que la promotion de l'innovation :

- Plusieurs participants considèrent peu transparente la répartition des tâches et des rôles et trop peu cohérents les objectifs et les mesures indiqués :
AI, AR, BL, BS, CDIP, CSM, GR, NW, SG, SH, SZ, TG, VS, ZG, ZH
- Certains participants se demandent si la promotion des startups peut et doit être un objectif de l'encouragement de la culture :
AI, AR, BL, CDIP, CSM, GR, NW, SG, SZ, TG, VS, ZG
- Les associations d'éditeurs et de libraires demandent que le marché du livre, dans la mesure où il fait partie des industries culturelles, soit davantage pris en compte dans le chapitre correspondant.
ALSI, ASDEL, SBVV, SESI
- L'UDC critique sur le principe le fait de mêler différents domaines politiques, notamment politique culturelle et politique économique et demande que le domaine de la promotion de l'innovation ne soit couvert que par le SBFI.

Des remarques spécifiques ont été faites sur le domaine du design et des médias numériques interactifs :

- Différents participants se prononcent de façon expressément positive sur les nouvelles mesures dans le domaine du design et des médias numériques :
BS, formforum, HeK, HSLU, KFH, M, PDC, PS, SDA, SDAll, SGDA, SIG, Suisseculture, VD

- La HSLU juge trop étroite l'orientation de la promotion du design sur la production d'artefacts et d'objets produits industriellement. Des dimensions importantes comprises dans la notion de design ont ainsi été négligées, comme le Design Management, le Service Design et le Design Thinking.
- SDA et SGDA souhaitent que les instruments de soutien soient développés en collaboration avec les experts des organisations et des branches.
- SGDA souhaite qu'un soutien plus fort soit donné à la formation et que les prototypes dans le domaine des médias numériques interactifs bénéficient de contributions à des œuvres.
- CP et FPV rejettent une coordination de la promotion du design sous la forme prévue et se prononcent pour un encouragement ponctuel dans ce domaine :

Les remarques suivantes ont été faites sur l'institution d'un «Observatoire de l'économie créative»:

- Différents participants saluent cette mesure et ce qu'elle peut représenter en particulier dans l'accompagnement de révisions de loi, notamment dans le domaine du droit d'auteur.
AdS, AG, ARF, CinéS, CSDC, Cultura, GE, SII, Suisseculture
- Le canton d'Argovie et le SII trouvent qu'il faudrait utiliser les compétences existantes dans les Hautes écoles, ou qu'il faudrait placer un tel observatoire directement dans le contexte de recherche d'une Haute école.
- Les cantons de Bâle-Ville et de Thurgovie par contre ne considèrent pas cette mesure comme prioritaire.

4.5 Sujet prioritaire 4 : Autres domaines

a) Swiss Art Map

Quelques participants saluent la proposition d'un portail en ligne « Swiss Art Map », et demandent qu'il soit entièrement financé par la Confédération :

BE, GE, visarte

De nombreux cantons par contre demandent que « Swiss Art Map » soit biffé sans autre :

AG, AI, AR, BL, BS, GR, NW, SG, SH, SO, TG, VD, ZH

b) Photographie

La FSPH regrette qu'il n'y ait pas un aperçu de l'ensemble des mesures d'encouragement de la photographie, du fait qu'une partie de ces mesures sont intégrées dans le grand ensemble « Arts visuels ». Elle demande qu'un modèle d'encouragement clair soit développé à l'avenir pour la photographie.

L'ASIP déplore également que la « photographie institutionnelle en Suisse » soit si fortement négligée et demande que soit institué un *think tank* pour réfléchir au rôle et à la signification de la photographie « dans la société, dans la communication, dans le souvenir et dans l'agir en Suisse ».

c) Danse / Théâtre / Arts du spectacle

De nombreux participants saluent l'intensification de la promotion dans le domaine de la danse, mais attendent une collaboration avec les structures existantes (p.ex. avec reso ou des bureaux régionaux de danse) :

AG, BE, BL, BS, CP, csd, DS, FPV, LU, reso, Suisseculture, UVS, VD

Différents participants demandent explicitement une sécurité financière pour reso :

BL, csd, DS, , PS, reso, Suisseculture, VD, Verts

Différents participants demandent que la promotion de la relève dans le domaine de la danse (promotion des talents et une promotion de la relève qui fasse suite à la formation professionnelle) reçoive un soutien systématique :

DS, PS, reso, sta, Suisseculture, VD

Différents participants demandent tout aussi explicitement la création d'une base pour la promotion de la relève dans le domaine du théâtre :

astej, KFH, PS, Suisseculture, Verts

ACT et IIT souhaitent que soit mandatée l'élaboration d'un rapport donnant un panorama de l'encouragement par les pouvoirs publics du théâtre en Suisse.

L'association astej trouve que le théâtre est sous-représenté dans le message culture; certaines formes, comme le théâtre d'objets, de marionnettes ou le théâtre dansé, n'y sont pas mentionnées.

UNIMA demande que le théâtre de marionnettes soit mentionné dans le message culture ; en outre le nombre d'organisations théâtrales recevant un soutien doit être corrigé vers le haut et passer de six à sept.

Les cantons du Jura, de Vaud et du Valais demandent que la Commission romande de diffusion des spectacles CORODIS soit mentionnée dans le domaine du théâtre.

ProCirque et dd souhaitent que le message culture reconnaisse les activités des arts du cirque professionnels en tant que genre artistique novateur et que des instruments spécifiques d'encouragement soient développés (notamment dans le domaine de la promotion de la relève).

FARS souhaite que le message culture reconnaisse les arts de la rue comme une discipline artistique à part entière.

La SBKV regrette que message culture ne prenne pas en compte le problème de la reconversion des artistes du spectacle (danseuses et danseurs de scène).

d) Musique

Certains participants se prononcent expressément en faveur de la poursuite des priorités bénéficiant actuellement d'un soutien :

ASM, CP, CSM, FPV, MSS, USC, USDAM, UVS, ZH

Les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville et de Berne sont d'avis que les accents mis dans les domaines pop et jazz sont insuffisamment motivés. Il conviendrait également de remplacer la notion d'« orchestre professionnel » par celle de « formations professionnelles ».

La SMECA souhaite que la musique produite par des médias électroniques soit mentionnée comme genre musical propre et intégrée dans les régimes d'encouragement de la Confédération à côté des genres musicaux « traditionnels ».

Différents participants salueraient le développement d'un centre suisse d'information musicale. Le CSM et RMS souhaitent être pris en compte dans ce processus :

ASM, CSM, MSS, RMS, SMS

Petzi est d'avis que tout le secteur de la musique populaire, et surtout ses plateformes, n'est pas assez pris en compte dans le message culture et demande qu'il soit fait mention du travail des plateformes musicales et culturelles ONG dans le domaine de la musique populaire, plus particulièrement pour la participation culturelle.

La LR demande l'allocation de contributions structurelles aux éditeurs de musique (des langues minoritaires).

e) Cinéma

De nombreux participants se prononcent sur les mesures d'encouragement du cinéma exposées au chapitre qui lui est consacré ainsi que sur la modification prévue de la loi sur le cinéma (validité de la clause de la diversité également pour la vidéo à la demande et pour les offres en ligne):

- De nombreux participants saluent la hausse prévue des ressources dans le domaine du cinéma, mais demandent pour certains d'entre eux une plus forte coordination avec les institutions régionales d'encouragement du cinéma :

ACS, AG, AI, AR, ARF, BE, BL, BS, CDIP, GE, GSFA, JU, NW, SG, SIG, SO, SZ, TI, UVS, VS, ZG, ZH

- De nombreux participants saluent explicitement la modification prévue de la loi :

ARF, ASSH, CFC, CinéL, CinéS, fds, PS, SFP, SSA, UVS

- ARF et SFP demandent une adaptation de la loi sur le cinéma relativement aux prescriptions régissant le soutien à des films suisses présentés dans des entreprises de services audiovisuels sur appel.
- Certains participants refusent explicitement la révision de la loi sous cette forme (EFAG formule une contre-proposition) :
CP, EFAG, FPV, IVF, PP
- Différents participants demandent de reconnaître à nouveau les Hautes écoles en tant que productrices de films, en sorte que les excellents films de diplôme puissent bénéficier de l'aide sélective :
écal, HSLU, KFH, LU, OW, SZ, UR, VD, ZG
- Le groupe SFM demande un nouvel instrument de soutien qui s'appliquerait aux petites productions de fiction et tiendrait particulièrement compte de la relève.
- CinéE demande de renforcer la prise en compte de la médiation cinématographique et du soutien à l'accès à la culture cinématographique, en particulier pour les enfants et les jeunes.
- CinéF demande des adaptations à l'octroi des subventions dans le domaine de « succès cinéma » et « succès festival ».
- CinéL demande la mise en place d'une aide à la distribution complémentaire et des instruments permettant d'assurer le fonctionnement des salles petites et moyennes qui offrent une programmation variée.
- L'ACS demande un soutien approprié aux salles et une évaluation de « succès cinéma ».
- GSFA regrette que le message culture ne fasse pas mention du film d'animation et demande un soutien pour les longs métrages d'animation et pour les films pour enfants.
- La SSR regrette l'absence d'un soutien pour les formats télévisuels.
- Les cantons de Lucerne et de Saint-Gall souhaitent que la Innerschweizer Filmfachstelle (IFFG) soit mentionnée parmi les importantes instances d'encouragement dans le chapitre consacré au cinéma.

Différents participants se prononcent sur le sujet des festivals cinématographiques :

- Quelques participants soulignent la grande importance des festivals cinématographiques pour la diversité et la médiation et demandent un soutien financier suffisant :
ARF, Cdf, CFC, CinéS, GE, SSR, TI
- La CdF et la CFC demandent que les entrées des festivals cinématographiques suisses soient traitées sur le même pied que les entrées en salles et comptabilisées en tant que « succès cinéma ».
- CinéL et ACS demandent par contre des mesures permettant de diffuser en salles, en dehors des sites et des dates des festivals, une sélection de films présentés dans des festivals cinématographiques.

Différents participants se prononcent explicitement sur le soutien prévu au scénario :

- Ce soutien est salué par de nombreux participants :
ARF, BE, BS, CFC, CinéS, SSR, Suisseculture
- Il y a ici et là des craintes que la SSR ne prenne une influence importante sur les sujets :
ARF, BE, BS, CFC, CinéS
- L'écal souhaite que les Hautes écoles d'art soient nommées parmi les acteurs importants de la production et de la culture cinématographiques suisses.

Swiss Films regrette que le Conseil fédéral ne prenne pas position sur le prix du cinéma suisse.

La CFC souhaite davantage de clarté sur la répartition des tâches et la collaboration entre l'OFC, PH et SF au sujet de la distribution et de la diffusion de films. Elle souhaite de plus qu'il soit fait mention du Prix du cinéma suisse sous ch. 3.1.2 « Prix, distinctions, acquisitions ».

f) Politique des prix

De nombreux participants saluent la poursuite de l'attribution des prix et leur formule. Quelques-uns souhaitent une coordination avec les cantons, les villes et les associations des branches concernées :

ACT, AdS, ALSI, ASM, ASOP, BE, GE, IIT, MSS, OW, Petzi, SESI, SME, SMS, SSRS, SST, Suisseculture, SWIPS, UR, USDAM, Verts, ZG

De nombreux participants demandent que le nombre, le montant et le rythme des prix soient repensés. Ils craignent notamment une concurrence avec les prix existants :

AG, AI, AR, BE, BL, BS, CDIP, LU, NW, SBVV, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UVS, VS, ZH

La Communauté d'intérêt pour la culture populaire met en question les exigences posées aux possibles lauréats et demande une ouverture des critères, de façon à ce que des « représentants des traditions » puissent également être distingués.

L'ATP souhaite que l'intégration déjà décidée du Prix suisse de la scène dans les prix suisses de théâtre dès 2015 soit prise en compte dans le message culture et y soit explicitement mentionnée.

La SBKV regrette que les prix fédéraux négligent le domaine Opéra/théâtre musical et souhaite en outre la création d'un prix de critique théâtrale.

g) Organisations d'acteurs culturels

De nombreux participants saluent le fait qu'une grande importance soit accordée aux organisations culturelles dans le message culture :

AdS, ARF, asem, astej, CinéL, CSM, CST, Cultura, JMS, MSS, Mus, Petzi, SFO, SMS, Suisseculture, USDAM, UTS, visarte

Certains participants regrettent que la réduction des contributions soit utilisée pour faire pression sur les associations afin qu'elles se regroupent.

ARF, IIT, Suisseculture, UNIMA, USDAM, Verts

La Communauté d'intérêt pour la culture populaire et le canton d'Obwald regrettent que la valeur et l'importance des associations culturelles d'amateurs soient insuffisamment reconnues.

Différents participants demandent que le soutien fédéral s'étende aux organisations culturelles suivantes :

- Swiss design association (SDA)
- Cultura (ASOP)
- Association suisse pour la médiation culturelle (mediamus)
- Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)
- Conseil Suisse de la Musique (asem, ASOP, CHorama, CSM, HSLU, jm, JMS, Mus, Petzi, SFO)
- Union des théâtres suisses (UTS)
- Stiftung zur Förderung der Denkmalpflege
- SuisseTHEATRE (IIT)
- Swiss Media Composers Association (SMECA)
- Association faitière des clubs de musique suisse (Petzi)
- Association suisse des orchestres professionnels (ASOP)
- Association suisse des écoles de musique (asem, CHorama, CSM, HSLU, jm, JMS, Mus, SFO)
- Association jeunesse et musique (asem, CHorama, CSM, HSLU, jm, JMS, Mus, SFO)
- Union des Théâtres Romands (UTR)

h) Musées et collections de tiers

De nombreux cantons demandent un soutien fédéral pour les institutions suivantes :

- Maison de la Musique Populaire, Altdorf (AI, AR, ASMP, CICP, MMP, LU, NW, OW, SG, SZ, UR, ZG)
- Kunstmuseum Bern, Berne (BE)
- Laténium, parc et musée d'archéologie, Hauterive (NE)

- Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds (NE)
- Musée d'ethnographie, Neuchâtel (NE)
- Museen Werdenberg im Schluss und Städtli Werdenberg (SG)
- Musée de la communication, Berne (Mdc)
- Musées d'histoire naturelle (GR)
- Collection suisse de théâtre, Berne (ACT, AI, ASSH, atp, BE, CST, IIT, PS, SBKV, SSRS, SST, Suisseculture, UR, UVS)
- Collection suisse de la danse (AI, UR, UVS)
- Musée suisse de la marionnette, Fribourg (FR)
- Archives suisses de l'art SIK- ISEA (ASSH)
- Stiftsbibliothek und Stiftsarchiv St. Gallen (SBSG, SG)
- Textilmuseum St. Gallen (SG)
- Médiation du patrimoine juif (AG)
- Vitromusée, Romont (FR)
- Zentrum für Appenzellische Volksmusik, Gonten (AI, AR, ASMP, CICIP, HGV, SG, UR)
- Zentrum Paul Klee, Berne (BE)

En outre, différents participants demandent une hausse des subventions pour les allocataires actuels suivants :

- Musée de l'habitat rural (BE, CICIP)
- Memoriav (FSFA, Memoriav, SSR,)
- Swiss Science Center Technorama (SCC)
- Musée suisse des transports (CICIP, LU, Luzern, MST, NW, OW, SZ, UR, ZG)

Différents participants demandent que l'attribution de ressources fédérales aux musées et collections se fasse sur la base de critères compréhensibles :

CICIP, CST, MST, NIKE, UVS, VKS, ZH

De nombreux participants demandent une évaluation immédiate de la pratique et des allocataires actuels et la mise en œuvre pour 2016 des leçons de cette évaluation :

AG, AI, AR, BL, BS, CDIP, CICIP, FR, GE, GR, LU, MST, NE, NW, SG, SZ, TI, VD, VS, ZH

Les Verts approuvent le choix des allocataires actuels et le montant des subventions jusqu'en 2020.

Différents participants demandent la mise en place d'une garantie de l'Etat :

AG, AGVK, AI, AMB, AR, BL, BS, CDIP, GE, NW, SG, SO, TI, UVS, VD, VS, ZH

L'AMB demande une hausse de la somme destinée à des projets individuels (restaurations, primes d'assurance, etc.), si besoin est imputée sur les treize allocataires de contributions d'exploitation.

MCS et mediamus exhortent la Confédération de demander que tous les musées et collections soutenus par des contributions d'exploitation et que le MNS renforcent leur mesure en faveur de la participation culturelle et de la médiation culturelle.

i) Recherche de provenance / Transfert des biens culturels

Différents participants demandent que la Confédération fasse de plus grands efforts en faveur de tiers dans le domaine de la recherche de provenance (Directives, expertises, etc.), également en faveur de collections particulières :

AMB, AS, BE, BS, NIKE, PS

Quelques participants regrettent que la protection des biens culturels ne soit pas mentionnée dans le message culture :

OW, VD

ICOM Suisse souligne l'importance d'une collaboration intensive entre OFC et ICOM Suisse dans le domaine du transfert international des biens culturels et de l'éthique muséale.

j) Bibliothèques

Différents participants soulignent que la coordination en cours au niveau national et au niveau des régions linguistiques exige une harmonisation de la procédure entre la Confédération et les cantons, une procédure qui devrait déjà être esquissée dans le message culturel :

BibMed, CBN, CDIP, FSL, OW, SG, SII, TG, UR

La CBNS demande que la volonté de coopérer de la Confédération et que la nécessité d'une coopération stratégique en bibliothéconomie soient inscrites dans le message culture.

Les cantons des Grisons et du Jura regrettent que les archives publiques ne soient pas prises en compte dans le message culture et demandent un chapitre « Archives ».

Certains participants rejettent le développement de l'actuel tantième des bibliothèques ; et dans tous les cas, celui-ci ne doit pas être imputé à la charge (financière) des bibliothèques :

BIS, CBN, TG

Le Parti Pirate invite la Confédération à accélérer la numérisation et la publication des collections et des archives et à veiller à ce que l'accès à celles-ci soit libre et tout public.

CSS demande que les collections scientifiques soient raisonnablement considérées comme des biens culturels d'importance nationale.

k) Patrimoine culturel et monuments historiques

Différents participants saluent explicitement la mise en place en 2012 de ces instruments de pilotage que sont les conventions-programmes.

AG, AP, AS, BE, GTAMA, LU, NIKE, OW, UR, ZG

Quelques participants soulignent la grande importance de la médiation dans le domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques et quelques-uns souhaitent que soient précisées certaines priorités de l'encouragement :

BS, CCMH, CSAC, LU, NIKE, PMS, SCR, ZG

Certains participants demandent que l'OFC ne se charge de l'édition des « Monuments d'art et d'histoire » que lorsque le financement à long terme en sera assuré.

ASSH, NIKE, PMS

l) Culture populaire et culture amateur

Différents participants saluent un soutien solide apporté à la culture populaire et à la culture amateur :

AI, AR, asem, ASMP, BL, CSM, FR, FSSTA, GR, jm, JMS, LCH, LU, MCS, Mus, NW, OW, Petzi, SFO, SG, SH, ssp, SZ, UR, USC, UVS, ZG

La Communauté d'intérêt pour la culture populaire et les cantons du Jura et d'Obwald trouvent rudimentaires et peu contraignantes les mesures prises dans le domaine de la culture populaire et de la culture amateur.

Le canton de Genève demande de faire une distinction plus claire entre la culture amateur et la culture populaire et maintient que l'encouragement de la culture amateur est un domaine spécifique du soutien fédéral.

Le canton du Valais critique la notion de culture amateur et l'absence de distinction entre « culture populaire » et « culture amateur ». Il propose d'utiliser la notion de « pratiques culturelles amateur ».

MCS indique que la version française du message culture contient une formulation qui ne rend pas le sens de l'original allemand : « ...encourager les activités culturelles d'amateurs » devrait être reformulé ainsi : « ...encourager les activités culturelles de personnes qui n'ont pas de rapport privilégié à la culture ».

La commission suisse pour l'UNESCO est d'avis que les organismes responsables du patrimoine culturel immatériel en Suisse ne s'identifient pas avec les notions de culture populaire et de culture amateur. Pour cette raison la notion de « Traditions vivantes » devrait remplacer celle de « culture populaire ».

m) Promotion des langues

De nombreux participants soutiennent expressément la poursuite du soutien actuel accordé à la compréhension entre les communautés linguistiques, aux cantons plurilingues et à l'italien et au romanche :

ALSI, CAF, FPI, FR, GMS, GR, LR, PDC, PLR, PS, SESI, SSR, Suisseculture, TI

Le PS est d'avis que l'enseignement obligatoire d'une deuxième langue nationale à l'école primaire est très important.

Plusieurs cantons et la CDIP demandent une adaptation de l'ordonnance sur les langues afin de faciliter l'octroi d'aides financières fédérales en faveur de projets novateurs, notamment dans le domaine des cours de langue et de culture d'origine, LCO :

AI, AR, BL, CDIP, GE, NW

Le canton de Genève et la ssp demandent que les cours de langue et de culture d'origine intégrant les enfants issus de la migration soient plus fortement soutenus (avec deux millions de francs au minimum).

Le réseau interbiblio attend du message culture une prise de position claire et positive sur le travail et l'importance des bibliothèques interculturelles (p.ex, en faveur des cours de langue et de culture d'origine). Cela pourrait avoir des effets bénéfiques sur le soutien apporté par les cantons et les communes.

La SSR souhaite que le soutien apporté à l'ats soit inscrit dans la loi sur les langues.

n) Ecoles suisses à l'étranger

De nombreux participants estiment positive l'intégration des écoles suisses à l'étranger dans le message culture :

AG, AI, AR, ASO, BL, BS, CDIP, GE, NW, PLR, SG, SH, ZH

PLR, CP et FPV sont d'avis que les écoles suisses à l'étranger sont exclusivement des institutions de formation et qu'elles ne peuvent être instrumentalisées pour faire connaître la culture suisse. Face à cette position, différents participants saluent expressément le fait que les écoles suisses à l'étranger puissent être également appelées des vecteurs de la culture suisse.

AG, AI, AR, BL, BS, CDIP, GE, NW, SG, SH, ZH

Quelques participants soutiennent ce qui est dit dans le message culture, à savoir que les nouvelles constructions au sens visé dans la nouvelle loi sur les écoles suisse doivent être financées par des ressources supplémentaires :

GE, SG, SH

Le canton du Jura considère l'intégration des écoles suisses à l'étranger dans le message culture comme une sorte de pis-aller.

Le Parti Pirate considère comme inutile le soutien financier aux écoles suisses à l'étranger.

o) Programmes culturels de l'UE

Différents participants saluent l'intention du Conseil fédéral de poursuivre la participation à MEDIA ou de viser une première participation au programme « Culture 2014 » de l'UE :

AdS, AG, ARF, BE, BS, Cdf, CFC, Cinés, CP, FPV, JU, PS, SF, SO, UVS, visarte, ZH

L'UDC rejette explicitement toute participation de la Suisse aux programmes culturels de l'UE.

p) Thèmes transversaux

Différents participants saluent expressément l'abandon de la poursuite des « Thèmes transversaux » :

AI, AR, asem, BL, BS, CDIP, CSM, jm, JMS, JU, LU, Mus, NW, Petzi, PVL, SCR, SG, SH, SO, SwissF, SZ, TG, ZH

Les cantons d'Obwald et d'Uri aimeraient ne pas renoncer à la possibilité offerte par la définition des « thèmes transversaux » pour le cas où de nombreux acteurs de l'encouragement de la culture par les pouvoirs publics les souhaitent.

q) Droit d'auteur

Différents participants comprennent la préservation du droit d'auteur comme l'une des tâches essentielles de la politique culturelle fédérale et attendent du message culture qu'il donne des avis plus fermes sur le sujet.

AdS, AGVK, ALSI, ARF, ASM, ASV, CFC, CinéS, Cultura, PSI, SBKV, SBVV, SESI, SIG, SME, SMECA, SMS, SSA, Suisseculture, SWIPS, USDAM, Verts

Le Parti Pirate considère le droit d'auteur actuel comme l'obstacle principal à la réalisation de la participation culturelle. De nombreux acteurs essaient par tous les moyens d'empêcher l'accès aux œuvres et à leur utilisation et adaptation créatives.

r) Statistiques culturelles

Différents participants considèrent important de procéder à des relevés statistiques sur la production culturelle, l'encouragement de la culture et la participation à la culture. Ils saluent le fait que la Confédération fasse ce travail et quelques-uns souhaitent que les statistiques culturelles se développent :

CinéL, CSDC, csd, DS, MCS, OW, reso, Suisseculture, UR, VS

s) Journalisme culturel

Différents participant déplorent le recul du journalisme culturel et demandent à la Confédération qu'elle soutienne le journalisme culturel de qualité et ne se limite pas aux revues littéraires :

AGVK, ARF, ASM, CFA, MSS, PS, SFD, SMS, Suisseculture, USDAM, Verts, visarte

t) Contribution à la ville de Berne

Le Conseil communal de la ville de Berne salue le fait que l'utilisation de la contribution fédérale soit davantage visible et que des priorités aient été définies.

La CST est d'avis que la contribution fédérale allouée à la ville de Berne n'est pas utilisée de façon optimale ; il serait indiqué d'examiner l'utilisation de ces ressources et s'il convient de soutenir la CST.

4.6 Sujet prioritaire 6 : Finances

Brève indication sur le sujet prioritaire : les arrêtés de financement demandés se montent à 894, 6 millions de francs pour la période 2016 à 2019. Sur l'ensemble de la période de financement, les crédits demandés sont supérieurs de 53,7 millions de francs ou 6,4% au plan de financement de la Confédération. La croissance moyenne des dépenses pendant la période 2016 à 2019 se monte à 3,4% par rapport à l'exercice précédent. Après la procédure de consultation, il est prévu de prolonger la validité du message culture d'une année supplémentaire, soit jusqu'en 2020, afin d'harmoniser la culture avec les arrêtés de financement d'autres domaines de tâches. Le taux de croissance moyenne des dépenses restera de 3,4% comme sur l'ensemble de la période d'encouragement.

	Approbation*	Davantage de ressources*	Coupes*
Cantons	TG	AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, NW, SG, SH, SO, SZ, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH	
Partis politiques	PDC, PVL	PS, Verts	PLR, UDC, UP
Associations économiques			economiesuisse, usam
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	ACS	UVS	
Milieus et organisations intéressés	ASDEL, CDIP, ch, CICIP, M, SRG	ACS, ACT, AdS, AIIBE, ALSI, AMB, AP, ARF, AS, ASCF, asem, ASIP, ASM, ASMP, ASOP, ASSH, atp, CCMH, Cdf, CFA, CFC, CFNP, CHorama, CinéF, CinéL, CinéM, CinéS, CORODIS, CSAC, CSM, CST, DAH, FAS, FCMA, FH, FoBil, FOCAL, FSFA, FSPH, FSPP, GTAMA, HL, HSLU, IIT, jm, JMS, Luzern, MCS, MdC, Memoriariv, MST, Mus, MVS, NIKE, Petzi, PMS, PSI, SBKV, SBSG, SBVV, SCC, SCR, SESI, SHAS, SIA, SMS, ssp, SSRS, SST, Suisseculture, Sumis, UNIMA, USDAM, UTS	CICP, CP, FPV

* par rapport au projet mis en consultation

La grande majorité des participants à la consultation salue la hausse prévue des ressources financières par rapport à la période 2012 à 2015. Les Verts libéraux demandent que ces moyens supplémentaires soient compensés dans d'autres domaines politiques et la Communauté d'intérêt de la culture populaire ne considère ce volume financier pour justifié que si la culture populaire et la culture amateur bénéficient d'un soutien renforcé. Pour de nombreux participants toutefois, certains domaines de l'encouragement devraient recevoir des ressources supplémentaires :

- La promotion du théâtre (théâtre pour les enfants et les jeunes) : PS, Suisseculture
- La promotion de la littérature (en règle générale, soutien aux maisons d'édition ; en partie : revues littéraires, traduction et librairies) : AdS, AG, AI, ALSI, AR, ASSH, BL, BS, CDIP, GE, NW, PS, SBVV, SESI, SG, SH, SO, Suisseculture, SZ, TI, Verts, VS, ZH
- La danse (programme «Danse pour tous» et mesures pour la reconversion) : csd, DS, reso
- Le cinéma (en règle générale, aide sélective et liée au succès. En partie les festivals. Ponctuellement la culture cinématographique) : ACS, ARF, Cdf, CFC, CinéF, CinéL, CinéS, FOCAL, GE, PS, PSI, Suisseculture, TI, VD, Verts
- Les arts visuels et la photographie : PS, Suisseculture, UVS, Verts
- Les organisations culturelles : ARF, asem, ASM, Communauté d'intérêt pour la culture populaire, CSM, FCMA, FSPP IIT, jm, JMS, Mus, Petzi, SMS, Suisseculture, UNIMA, USDAM, UTS, Verts
- Les musées, collections et réseaux de tiers (en règle générale contributions d'exploitation. En partie contributions à des projets de mesures de sauvegarde, budget des acquisitions de la FGS): ACT, AG, AI, AMB, AR, ASMP, ASSH, atp, BE, CICIP, CST, FR, FSFA, IIT, LU, Luzern, MdC, MST, NE, NW, OW, PS, SBKV, SBSG, SCC, SG, SSRS, SST, Suisseculture, SZ, UR, UVS, ZH
- Le transfert des biens culturels : VD

- Patrimoine culturel et monuments historiques (en règle générale les mesures de sauvegarde et les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour certains, la culture du bâti): AG, AI, AP, AR, AS, ASCF, ASSH, BE, BL, BS, CCMH, CFA, CFNP, CSAC, DAH, FAS, FR, GL, GR, GTAMA, JU, LU, NIKE, NW, PMS, PS, SCR, SG, SH, SHAS, SIA, SO, SZ, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH
- Les institutions du patrimoine audiovisuel : ASIP, CinéM, CinéS, CSM, FSPH, Memoriav, PS, SRG
- La participation culturelle (y compris la formation culturelle et la médiation culturelle): asem, ASOP, BS, CICP, CSM, Cultura, HSLU, jm, JMS, MCS, Mus, NIKE, PS, PVL, ssp, ZH
- La formation musicale : asem, ASOP, CHorama, CSM, jm, JMS, Mus, PS, ssp, Sumis
- Le programme Jeunesse+ Musique : AR, BL, BS, CDIP, GL, GR, NW, SH, SO, ssp, SZ, TI, VS
- La culture amateur et la culture populaire : asem, ASMP, Communauté d'intérêt pour la culture populaire, CSM, jm, JMS
- Les gens du voyage et la minorité jéniche : MVS
- La promotion des langues : AIBE, ch, FH, FoBil, HL
- Les cours de langue et de culture d'origine : GE, ssp
- Les échanges à l'intérieur du pays : CORODIS
- La présence internationale : ASOP, CORODIS, VD,
- Les infrastructures culturelles cantonales : JU

Différents participants s'attendent à que l'on renonce à la mise en œuvre des nouvelles mesures prévues si les ressources financières devaient être réduites par rapport au projet mis en consultation :

AG, AR, BE, BL, BS, CCMH, CDIP, GE, GR, LU, NW, SH, Suisseculture, SZ, VS, ZH

Le canton du Tessin entend conserver la promotion de l'italien hors de la Suisse italophone même en cas de réduction des ressources.

Un petit nombre de participants demandent une coupe dans les ressources prévues dans le projet envoyé en consultation. CP et PLR souhaiteraient laisser les ressources financières au niveau de la période 2012 à 2015. Economiesuisse tient pour adéquate une croissance moyenne de 2,6% au lieu de 3,4% par rapport à la période précédente. L'USAM considère trop élevée une croissance supérieure à 3%, mais ne plaide pas en faveur d'une croissance zéro. L'UDC demande une réduction à une somme globale inférieure au budget culturel actuel. Elle est d'avis qu'il faudrait renforcer la défiscalisation des dons servant à financer les projets culturels. Et enfin UP demande la fin de l'engagement de la Confédération dans le domaine culturel.

5 Annexe

5.1 Liste des participants à la consultation et abréviations

Cantons

Canton de Zurich	ZH
Canton de Berne	BE
Canton de Lucerne	LU
Canton d'Uri	UR
Canton de Schwyz	SZ
Canton d'Obwald	OW
Canton de Nidwald	NW
Canton de Glaris	GL
Canton de Zoug	ZG
Canton de Fribourg	FR
Canton de Soleure	SO
Canton de Bâle-Ville	BS
Canton de Bâle-Campagne	BL
Canton de Schaffhouse	SH
Canton d'Appenzell Rhodes extérieures	AR
Canton d'Appenzell Rhodes intérieures	AI
Canton de Saint-Gall	SG
Canton des Grisons	GR
Canton d'Argovie	AG
Canton de Thurgovie	TG
Cantone du Tessin	TI
Canton de Vaud	VD
Canton du Valais	VS
Canton de Neuchâtel	NE
Canton de Genève	GE
Canton du Jura	JU

Partis politiques

PDC Parti démocrate-chrétien suisse	PDC
Les Verts Parti écologiste suisse, GB Grünes Bündnis	Verts
Parti vert'libéral Suisse	PVL
PLR Les Libéraux-Radicaux	PLR
Parti pirate Suisse	PP
PS Parti socialiste suisse	PS
UDC Union démocratique du centre	UDC
Unabhängigkeitspartei up!	UP

Associations faïtières de l'économie

economiesuisse	economiesuisse
Union Suisse des arts et métiers	usam

Associations faïtières nationales des communes, des villes et des régions de montagne

Association des communes suisses	ACS
Union des villes suisses	UVS

Milieux et organisations intéressés

Académie suisse des sciences humaines et sociales	ASSH
AG visuelle Kunst	AGVK
Agence Télégraphique Suisse	ats
Agentura da Novitads Rumantschas	ANR
Alliance Patrimoine	AP
Archéologie Suisse	AS
Association artistes – théâtres – promotion Suisse	atp
Association Cinématographique Suisse	ACS
Association CULTURA	Cultura
Association des créateurs du théâtre indépendant	ACT
Association des musées de Suisse	museums
Association des Musées des Beaux-Arts Suisses	AMB
Association suisse Châteaux forts	ASCF
Association suisse de conservation et restauration	SCR
Association suisse de la musique populaire	ASMP
Association Suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires	ASDEL
Association suisse des écoles de musique	asem
Association Suisse des Industries techniques de l'Image et du Son	ASITIS
Association suisse des institutions pour la photographie	ASIP
Association suisse des musiciens	asm
Association suisse des musiques	ASM
Association Suisse des Orchestres Professionnels	ASOP
Association suisse des producteurs de films	SFP
Association suisse des professionnels de la médiation culturelle de musée	mediamus
Association suisse des professionnels des arts du cirque	ProCirque
Association suisse des propriétaires de demeures anciennes	DAH
Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films	ARF
Association suisse du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	astej
Association Suisse du Vidéogramme	ASV
Associations chorales de Suisse	CHorama
Associazione degli insegnanti d'italiano ai licei del cantone di Berna	AIBBE
Associazione dei librai della Svizzera italiana	ALSI
Associazione insegnanti Valle di Poschiavo	AIVP
Associazione svizzera della lingua italiana	ASDLI
ATD Quart Monde	ATD
Autrices et auteurs de Suisse	AdS
Baobab Books	Baobab
Bibliomedia Suisse	BibMed
Bibliothèque information Suisse	BIS
Bibliothèques interculturelles de Suisse	interbiblio
Centre national d'information pour la conservation des biens culturels	NIKE
Centre Patronal	CP
Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction	CRB
Christophe Germann	chg
cinééducation - Association pour la promotion de l'éducation à l'image	CinéE
cinéforum - Fondation romande pour le cinéma	CinéF
Cinélibre	CinéL
Cinémathèque suisse, Schweizer Filmarchiv	CinéM
CinéSuisse	CinéS
Coalition suisse pour la diversité culturelle	CSDC
Collection suisse de la danse	csd
Collection suisse du théâtre	CST
Collections Scientifiques Suisse	CSS
Collège de traducteurs Looren	CTL
Commission de la Bibliothèque nationale	CBN

Commission fédérale d'art	CFA
Commission fédérale du cinéma	CFC
Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage	CFNP
Commission Romande de Diffusion des Spectacles	CORODIS
Commission Suisse pour l'UNESCO	UNESCO
Communauté d'intérêts pour la culture populaire en Suisse et dans FL	CICP
Conférence des conservateurs et conservatrices suisses de monuments historiques	CCMH
Conférence des festivals	Cdf
Conférence des Hautes Écoles de Musique Suisses	CHEMS
Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses	KFH
Conférence suisse des archéologues cantonaux	CSAC
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique	CDIP
Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne	CAF
Conseil suisse de l'architecture	CSA
Conseil Suisse de la Musique	CSM
Coopérative suisse des artistes interprètes	SIG
Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz	LCH
Danse Suisse, Association suisse des professionnels de la danse	DS
David Dimitri Zürich	dd
Ecole cantonale d'art de Lausanne	écal
Ecoles, sociétés de musique, etc. (prise de position commune, 117 organisations)	Mus
Editions Markus Haller	mh
Egalité Handicap	EH
Eidgenössischer Jodlerverband	EJV
Elite-Film AG Zürich	EFAG
ETH - Departement Architektur	ETH
Fédération des Architectes Suisses	FAS
Fédération des Arts de Rue Suisse	FARS
Fédération des coopératives Migros	M
Fédération des Eglises protestantes de Suisse	FEPS
Fédération Patronale Vaudoise	FPV
Fédération Suisse des Architectes-Paysagistes	FSAP
Fédération Suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs	FSSTA
Fédération suisse lire et écrire	FSLE
Fédération suisse pour la formation continue	FSEA
Filmdistribution Schweiz	fds
FOCAL, Fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel	FOCAL
Fondation «Assurer l'avenir des gens du voyage suisses»	FAAGV
Fondation Musée du Sport Suisse	MusSp
Fondation pour la collaboration confédérale	ch
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles	FCMA
Fondation suisse pour la formation par l'audiovisuel	FSFA
Fondation suisse pour la photographie	FSPh
Fondation suisse Pro Patria	FSPP
Form Forum Suisse	formforum
Forum du bilinguisme	FoBil
Forum Helveticum	FH
Forum per l'italiano	FPI
Forum suisse pour la lecture	FSL
Fotomuseum Winterthur	FMW
Groupe d'intérêt des producteurs suisses indépendants	PSI
Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen Age et de l'époque moderne	GTAMA
Groupe Swiss Fiction Mouvement	SFM
Groupement Suisse du Film d'Animation	GSFA
Haus der elektronischen Künste Basel	HeK
Helvetia Latina	HL
Hochschule Luzern	HSLU

ICOM Suisse	ICOM
Institut suisse Jeunesse et Médias	ISJM
Institut suisse pour l'étude de l'art	ISEA
Institut suisse pour la conservation de la photographie	ISCP
International Video Federation	IVF
jeunesse et musique	jm
Jeunesses Musicales Suisse	JMS
Konferenz Schweizer Konservatorien	KSK
Le Syndicat Suisse Romand du Spectacle	SSRS
Lia Rumantscha	LR
LittératureSuisse	LitCH
Maison de la Musique Populaire	MMP
Médias Suisses	MS
Médiation Culturelle Suisse	MCS
MEMORIAV	Memoriav
Mouvement des Voyageurs suisses	MVS
Musée alpin suisse	MAS
Musée de la communication	MdC
Musée suisse de l'architecture	mas
Musée suisse des transports	MST
Musiciens suisses	MSS
Musik- und Begegnungszentrum Sumiswald	Sumis
Organisation des Suisses de l'étranger	OSE
Organisation nationale de la construction	construction
Patrimoine suisse	PMS
Petzi - Association faitière des clubs de musique suisses	Petzi
Pro Grigioni Italiano	PGI
ProCinema	PC
Radgenossenschaft der Landstrasse	RADG
Reformierte Kirche Kanton Zürich	RKZH
Réseau construction durable Suisse	RCDS
Reso Danse Suisse	reso
Revue musicale suisse	RMS
schäft qwant - Verein für jenische Zusammenarbeit und Kulturaustausch	SQ
Schweizer Buchhändler- und Verleger-Verband	SBVV
Schweizer Feuilleton-Dienst	SFD
Schweizerischer Bühnenkünstler Verband	SBKV
Schweizerisches Institut für Antiziganismusforschung	SIFAZ
Schweizerisches Institut für Informationswissenschaft	SII
Società degli editori della Svizzera italiana	SESI
Société d'histoire de l'art en Suisse	SHAS
Société des artistes visuels	visarte
Société fédérale des orchestres	SFO
Société pour les minorités en Suisse	GMS
Société pour les peuples menacés	SPM
Société Suisse des Auteurs	SSA
Société Suisse des Entrepreneurs	SSE
Société Suisse des Ingénieurs et des architectes	SIA
Société suisse du théâtre	SST
SRG SSR idée suisse	SRG SSR
Stiftsbibliothek St. Gallen	SBSG
Suisseculture	Suisseculture
SuisseTHEATRE - Institut international du théâtre	IIT
Swiss Design Association	SDA
Swiss Digital Alliance	SDAII
SWISS FILMS	SF
Swiss Game Developers Association	SGDA

Swiss Independent Publishers	SWIPS
Swiss Media Composers Association	SMECA
Swiss Music Export	SME
SwissFoundations	SwissF
Syndicat des services publics	ssp
Syndicat musical suisse	SMS
Technorama, swiss science center	SSC
UNIMA SUISSE - Association suisse pour le Théâtre de Marionnettes	UNIMA
Union des Théâtres Romands	UTR
Union des Théâtres suisses	UTS
Union des Villes suisses	UVS
Union Suisse des Artistes Musiciens	USDAM
Union suisse des chorales	USC
Universität Zürich - Seminar für Filmwissenschaft	UZH
Ville de Berne	Berne
Ville de Lucerne	Lucerne

5.2 Liste des abréviations

ACS	Association Cinématographique Suisse
ACT	Association des créateurs du théâtre indépendant
AdS	Autrices et auteurs de Suisse
AG	Canton d'Argovie
AGVK	AG visuelle Kunst
AI	Canton d'Appenzell Rhodes intérieures
AIIBE	Associazione degli insegnanti d'italiano ai licei del cantone di Berna
AIVP	Associazione insegnanti Valle di Poschiavo
ALSI	Associazione dei librai della Svizzera italiana
AMB	Association des Musées des Beaux-Arts Suisses
ANR	Agentura da Novitads Rumantschas
AP	Alliance Patrimoine
AR	Canton d'Appenzell Rhodes extérieures
ARF	Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films
AS	Archéologie Suisse
ASCF	Association suisse Châteaux forts
ASDEL	Association Suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires
ASDLI	Associazione svizzera della lingua italiana
asem	Association suisse des écoles de musique
ASIP	Association suisse des institutions pour la photographie
ASITIS	Association Suisse des Industries techniques de l'Image et du Son
ASM	Association suisse des musiques
asm	Association suisse des musiciens
ASMP	Association suisse de la musique populaire
ASOP	Association Suisse des Orchestres Professionnels
ASSH	Académie suisse des sciences humaines et sociales
astej	Association suisse du théâtre pour l'enfance et la jeunesse
ASV	Association Suisse du Vidéogramme
ATD	ATD Quart Monde
atp	Association artistes – théâtres – promotion Suisse
ats	Agence Télégraphique Suisse
Baobab	Baobab Books
BE	Canton de Berne
Berne	Ville de Berne
BibMed	Bibliomedia Suisse
BIS	Bibliothèque information Suisse

BL	Canton de Bâle-Campagne
BS	Canton de Bâle-Ville
CAF	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne
CBN	Commission de la Bibliothèque nationale
CCMH	Conférence des conservateurs et conservatrices suisses de monuments historiques
Cdf	Conférence des festivals
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CFA	Commission fédérale d'art
CFC	Commission fédérale du cinéma
CFNP	Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage
ch	Fondation pour la collaboration confédérale
CHEMS	Conférence des Hautes Écoles de Musique Suisses
chg	Christophe Germann
CHorama	Associations chorales de Suisse
CICP	Communauté d'intérêts pour la culture populaire en Suisse et dans FL
CinéE	cinééducation - Association pour la promotion de l'éducation à l'image
CinéF	cinéforum - Fondation romande pour le cinéma
CinéL	Cinélibre
CinéM	Cinémathèque suisse, Schweizer Filmarchiv
CinéS	CinéSuisse
construction	Organisation nationale de la construction
CORODIS	Commission Romande de Diffusion des Spectacles
CP	Centre Patronal
CRB	Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction
CSA	Conseil suisse de l'architecture
CSAC	Conférence suisse des archéologues cantonaux
csd	Collection suisse de la danse
CSDC	Coalition suisse pour la diversité culturelle
CSM	Conseil Suisse de la Musique
CSS	Collections Scientifiques Suisse
CST	Collection suisse du théâtre
CTL	Collège de traducteurs Looren
Cultura	Association CULTURA
DAH	Association suisse des propriétaires de demeures anciennes
dd	David Dimitri Zürich
DS	Danse Suisse, Association suisse des professionnels de la danse
écal	Ecole cantonale d'art de Lausanne
economiesuisse	Economiesuisse
EFAG	Elite-Film AG Zürich
EH	Egalité Handicap
EJV	Eidgenössischer Jodlerverband
ETH	ETH - Departement Architektur
FAAGV	Fondation «Assurer l'avenir des gens du voyage suisses»
FARS	Fédération des Arts de Rue Suisse
FAS	Fédération des Architectes Suisses
FCMA	Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles
fds	Filmdistribution Schweiz
FEPS	Fédération des Eglises protestantes de Suisse
FH	Forum Helveticum
FMW	Fotomuseum Winterthur
FoBil	Forum du bilinguisme
FOCAL	FOCAL, Fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel
formforum	Form Forum Suisse
FPI	Forum per l'italiano
FPV	Fédération Patronale Vaudoise
FR	Canton de Fribourg
FSAP	Fédération Suisse des Architectes-Paysagistes

FSEA	Fédération suisse pour la formation continue
FSFA	Fondation suisse pour la formation par l'audiovisuel
FSL	Forum suisse pour la lecture
FSLE	Fédération suisse lire et écrire
FSPh	Fondation suisse pour la photographie
FSPP	Fondation suisse Pro Patria
FSSTA	Fédération Suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs
GE	Canton de Genève
GL	Canton de Glaris
GMS	Société pour les minorités en Suisse
GR	Canton des Grisons
GSFA	Groupement Suisse du Film d'Animation
GTAMA	Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen Age et de l'époque moderne
HeK	Haus der elektronischen Künste Basel
HL	Helvetia Latina
HSLU	Hochschule Luzern
ICOM	ICOM Suisse
IIT	SuisseTHEATRE - Institut international du théâtre
interbiblio	Bibliothèques interculturelles de Suisse
ISCP	Institut suisse pour la conservation de la photographie
ISEA	Institut suisse pour l'étude de l'art
ISJM	Institut suisse Jeunesse et Médias
IVF	International Video Federation
jm	jeunesse et musique
JMS	Jeunesses Musicales Suisse
JU	Canton du Jura
KFH	Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses
KSK	Konferenz Schweizer Konservatorien
LCH	Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz
LitCH	LittératureSuisse
LR	Lia Rumantscha
LU	Canton de Lucerne
Lucerne	Ville de Lucerne
M	Fédération des coopératives Migros
MAS	Musée alpin suisse
mas	Musée suisse de l'architecture
MCS	Médiation Culturelle Suisse
MdC	Musée de la communication
mediamus	Association suisse des professionnels de la médiation culturelle de musée
Memoriav	MEMORIAV
mh	Editions Markus Haller
MMP	Maison de la Musique Populaire
MS	Médias Suisses
MSS	Musiciens suisses
MST	Musée suisse des transports
Mus	Ecoles, sociétés de musique, etc. (prise de position commune, 117 organisations)
museums	Association des musées de Suisse
MusSp	Fondation Musée du Sport Suisse
MVS	Mouvement des Voyageurs suisses
NE	Canton de Neuchâtel
NIKE	Centre national d'information pour la conservation des biens culturels
NW	Canton de Nidwald
OSE	Organisation des Suisses de l'étranger
OW	Canton d'Obwald
PC	ProCinema
PDC	PDC Parti démocrate-chrétien suisse
Petzi	Petzi - Association faîtière des clubs de musique suisses

PGI	Pro Grigioni Italiano
PLR	PLR Les Libéraux-Radicaux
PMS	Patrimoine suisse
PP	Parti Pirate Suisse
ProCirque	Association suisse des professionnels des arts du cirque
PS	PS Parti socialiste suisse
PSI	Groupe d'intérêt des producteurs suisses indépendants
PVL	Vert'libéraux de Suisse
RADG	Radgenossenschaft der Landstrasse
RCDS	Réseau construction durable Suisse
reso	Reso Danse Suisse
RKZH	Reformierte Kirche Kanton Zürich
RMS	Revue musicale suisse
SBKV	Schweizerischer Bühnenkünstler Verband
SBSG	Stiftsbibliothek St. Gallen
SBVV	Schweizer Buchhändler- und Verleger-Verband
SCR	Association suisse de conservation et restauration
SDA	Swiss Design Association
SDAll	Swiss Digital Alliance
SESI	Società degli editori della Svizzera italiana
SF	SWISS FILMS
SFD	Schweizer Feuilleton-Dienst
SFM	Groupe Swiss Fiction Mouvement
SFO	Société fédérale des orchestres
SFP	Association suisse des producteurs de films
SG	Canton de St-Gall
SGDA	Swiss Game Developers Association
SH	Canton de Schaffhouse
SHAS	Société d'histoire de l'art en Suisse
SIA	Société Suisse des Ingénieurs et des architectes
SIFAZ	Schweizerisches Institut für Antiziganismusforschung
SIG	Coopérative suisse des artistes interprètes
SII	Schweizerisches Institut für Informationswissenschaft
SME	Swiss Music Export
SMECA	Swiss Media Composers Association
SMS	Syndicat musical suisse
SO	Canton de Soleure
SPM	Société pour les peuples menacés
SQ	schäft qwant - Verein für jenische Zusammenarbeit und Kulturaustausch
SRG SSR	SRG SSR idée suisse
SSA	Société Suisse des Auteurs
SSC	Technorama, swiss science center
SSE	Société Suisse des Entrepreneurs
ssp	Syndicat des services publics
SSRS	Le Syndicat Suisse Romand du Spectacle
SST	Société suisse du théâtre
Suisseculture	Suisseculture
Sumis	Musik- und Begegnungszentrum Sumiswald
SWIPS	Swiss Independent Publishers
SwissF	SwissFoundations
SZ	Canton de Schwyz
TG	Canton de Thurgovie
TI	Canton du Tessin
UDC	UDC Union démocratique de centre
UNESCO	Commission Suisse pour l'UNESCO
UNIMA	UNIMA SUISSE - Association suisse pour le Théâtre de Marionnettes
UP	Unabhängigkeitspartei up!

UR	Canton d'Uri
usam	Union Suisse des arts et métiers
USC	Union suisse des chorales
USDAM	Union Suisse des Artistes Musiciens
UTR	Union des Théâtres Romands
UTS	Union des Théâtres suisses
UVS	Union des Villes suisses
UZH	Universität Zürich - Seminar für Filmwissenschaft
VD	Canton de Vaud
Verts	Les verts Parti écologiste suisse
visarte	Société des artistes visuels
VS	Canton du Valais
ZG	Canton de Zoug
ZH	Canton de Zurich

5.3 Tableau statistique des réponses

Les 339 réponses se répartissent de la manière suivante:

	Invités à la consultation	Prises de position reçues
Cantons	26	26
Partis politiques	12	8
Associations économiques	8	2
Associations faïtières des communes, villes et régions de montagne	4	2
Milieus et organisations intéressés	146	301
TOTAL	195	339